

Aujourd'hui



A17 MATAMOROS

Sergio Martinez, l'un des suspects dans le drame de Matamoros, conduit la police à la tombe d'une 13e victime de l'horrible rituel.

B1 JEAN-CLAUDE MALEPART

Delaissant l'allocution prévue, le député Jean-Claude Malepart donne libre cours, aux Communautés, à ses sentiments nationalistes.

C1 LES COOPÉRANTS

Pour assurer son expansion, la société mutuelle d'assurance-vie Les Coopérants songe à s'associer à un partenaire financier d'envergure.

C14 TERRITOIRES OCCUPÉS

Le secrétaire général de l'ONU critique vivement Israël pour le raid meurtrier effectué par ses troupes contre un village de Cisjordanie.

Sommaire

Annonces classées

immobilier.....	B8 à B13
merchandises.....	B13, B14
emplois.....	B14, C9, C10
automobiles.....	C10 à C12
propositions d'affaires.....	C2
Arts et spectacles.....	A8 à A14
horaires.....	A10
Bandes dessinées.....	B11
Décès.....	C13
Economie.....	C1 à C8
Etes-vous observateur? ..	B8
Feuilleton.....	B9
Horoscope.....	B10
La Presse des SIX-DOUZE ..	B4
Le monde.....	C14, C15
Mots croisés.....	B14, S14
«Mot mystère».....	C9
Quoi faire.....	B6
Télévision.....	A9
Tribune libre.....	B2



ILS SERONT PLUS
DE 12.012 POUR
ASSURER LE
CONFORT DES
NEW-YORKAIS.

La police crée une division du métro

L'escouade spéciale sera dirigée par un officier supérieur de la station Berri-UQAM

FLORIAN BERNARD

Le service de police de la Communauté urbaine de Montréal créera, d'ici le début de l'été, une division du métro, avec des effectifs de patrouille et d'enquête spécialement entraînés aux fonctions de prévention et de répression de la criminalité reliée au transport en commun.

Cette division sera dirigée, a-t-on appris hier de sources sûres, par un officier supérieur, au même titre que les directeurs des différents districts policiers du territoire. La nouvelle division sera logée dans un

nouveau poste qui sera construit à la station de métro Berri-UQAM.

Selon ces mêmes sources, une entente est intervenue entre la STCUM et le service de police de la CUM afin de doter le métro d'une véritable surveillance policière, comme il en existe dans les grandes villes qui possèdent un important réseau de transport souterrain. Ces sources ont ajouté que la récente vague de criminalité qui a éclaté dans le métro et à bord des autobus a convaincu les autorités politiques et policières de la nécessité de créer, au sein même du service régulier de la police, une escouade spéciale pour le métro et le transport en commun.

En outre, une autre entente stipule que le nombre d'heures de surveillance dans le métro passera, dès cet été, de 21 000 à 38 000, et que tout le système des télécommunications, autant sous terre qu'en surface, sera amélioré.

L'effectif de cette nouvelle division serait recruté — du moins en 1989 — au sein même du personnel du service de police. La sélection des candidats pour la nouvelle division du métro se fera par affichage dans les postes de police.

Quant aux gardiens de sécurité du métro, ils continueront leur travail, parallèle-

ment à celui des policiers de la CUM. Il n'est pas question, pour le moment, de réduire leur nombre ou de les intégrer dans le service régulier de police. L'une des sources consultées par *La Presse* a cependant indiqué qu'il faudra, dans un proche avenir, réévaluer les fonctions et les responsabilités des gardiens du métro en fonction de la nouvelle division dirigée par le service de police de la CUM.

Les autorités politiques de la CUM, de même que celles de la STCUM, espèrent que la nouvelle division deviendra opérationnelle le plus tôt possible, à tout le moins dès le début de l'été. □

Gallup: les conservateurs glissent au deuxième rang

GILLES GAUTHIER
du bureau de La Presse
OTTAWA

Les hausses d'impôts et les compressions budgétaires que laissait présager la semaine dernière le Discours du trône ont entraîné une chute abrupte de la popularité des conservateurs, qui sont même dépassés par les libéraux, révèle un sondage Gallup dévoilé hier.

D'autre part, Stephen Lewis, ex-ambassadeur du Canada aux Nations-Unies, est de loin le favori de l'électorat dans la course à la direction du Nouveau Parti démocratique.

Si des élections générales avaient hypothétiquement lieu

maintenant, la formation du premier ministre Mulroney recueillerait 37 p. cent des votes, comparativement à 49 p. cent quelques semaines après le scrutin du 21 novembre 1988.

L'électorat accorderait ses faveurs au Parti libéral dans une proportion de 38 p. cent alors que le NPD aurait l'appui de 22 p. cent des répondants.

La maison de sondage Gallup estime cependant que le NPD n'est pas perçu à l'heure actuelle comme une alternative valable au gouvernement, parce que cette formation entreprend une course à la direction. Elle sera vraiment à nouveau sur les rangs, croit-on, lorsque son nouveau chef aura été choisi à l'automne.

VOIR GALLUP EN A 2

L'affaire Provigo: la Justice blâme un de ses avocats

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse
QUÉBEC

Provigo n'est pas au-dessus des lois. Et seule «l'erreur humaine déplorable» d'un avocat du ministère de la Justice a permis au géant de l'alimentation d'éviter des poursuites pour la disparition inexpliquée de poissons avariés.

C'est l'explication donnée hier à l'Assemblée nationale par les ministres de l'Agriculture, Michel Pagé, et de la Justice, Gil Remillard.

Cependant, ni M. Pagé, ni son collègue de la Justice n'ont pu garantir que ce poisson n'avait pas été mis sur le marché. C'est plus

tard seulement, à Montréal, que Provigo, dans un communiqué, garantissait que la marchandise avariée avait bel et bien été détruite.

Selon les informations publiées hier par *La Presse*, la négligence du ministère de la Justice avait fait en sorte qu'une plainte contre Provigo devienne caduque après les deux ans prévus.

Provigo était accusée d'avoir fait disparaître, en l'absence d'un inspecteur du ministère de l'Agriculture, une demi-tonne de poissons contaminés, impropres à la consommation. Pour un fonctionnaire du ministère de l'Agriculture, devenu depuis coopérant en Afrique, les tergiversations au

VOIR PROVIGO EN A 2

Les fonctionnaires redoutent l'embauche des minorités ethniques

AGNÈS GRUDA

Les employés de la Ville de Montréal sont majoritairement opposés à tout programme de «discrimination positive» visant à accroître la proportion de représentants de minorités ethniques au sein de la Fonction publique municipale.

Cette donnée ressort d'une étude réalisée par la firme de consultants Mercer, à la demande de l'administration municipale qui s'apprête à rendre public,

dans les prochaines semaines, un programme d'accès à l'égalité pour les minorités ethniques.

Le document, dont *La Presse* a obtenu copie hier, révèle également que les membres de minorités ethniques n'occupent que 4,5 p. cent des 12 000 postes de la Fonction publique. Les employés issus de la majorité ont une idée assez juste du nombre de leurs collègues «minoritaires», sauf en ce qui a trait aux Noirs, dont le nombre est surestimé de façon systématique.

VOIR MINORITÉS EN A 2

Police VS agents de paix!



PHOTO PIERRE MCCANN, La Presse

Une vingtaine d'agents de l'escouade tactique de la police de Montréal ont refoulé hier environ 70 agents de la paix qui avaient dressé des piquets devant le Palais de justice.

La surpopulation irrite les gardiens de prisons

RICHARD FORTIN

L'escouade tactique de la police de Montréal a dispersé vers 9 h 30 hier matin quelque 70 agents de la paix qui manifestaient en rangs devant le Palais de justice de Montréal.

Pendant ce temps, quelque 150 prévenus entassés dans une dizaine de fourgons ont dû patienter près d'une heure avant de pénétrer à l'intérieur du Palais.

Les gardiens, membres l'Union des agents de la paix en institutions pénales (UAPIP), voulaient dénoncer la situation causée par la surpopulation au centre de prévention de Montréal (Parthenais) et au Palais de justice. Les représentants du syndicat jugent inacceptables les conditions dans lesquelles les prévenus en attente de procès sont tenus. Cette situation, selon eux, crée un climat de tension intolérable à l'intérieur des prisons.

Selon Pierre Gaumont, président de l'UAPIP pour le Centre de prévention de Montréal, l'édifice de la rue Parthenais, qui ne doit pas accueillir plus de 370 prévenus, en abrite actuellement plus de 600. «Nous avons 125 prévenus qui sont gardés dans de très mauvaises conditions. Une cinquantaine sont incarcérés 23 heures sur 24, dont plusieurs en cellules d'isolement. Les autres sont couchés sur des matelas posés par terre

dans des salles communes, sans installations sanitaires, sans un minimum d'intimité.»

La surpopulation en milieu carcéral oblige les autorités à transférer plusieurs prévenus dans les établissements de la périphérie de Montréal, soit à Joliette, à Sorel, à Cowansville ou même à Orsainville. «Les gars ne veulent pas collaborer parce qu'il ne veulent pas s'éloigner de leur famille. Il faut se quereller chaque fois», a déclaré André Rousseau, surveillant depuis 13 ans à Parthenais.

Le syndicat dénonce aussi la réouverture, l'année dernière, du quatrième étage de l'immeuble qui avait été fermé par l'ex-ministre Marc-André Bédard pour des raisons humanitaires.

Le Palais de justice subit les contrecoups de cette situation. Selon le président provincial de l'UAPIP, Jorge Escala, le Palais, qui possède une capacité d'accueil de 125 prévenus, en reçoit en réalité 250 par jour. Cinquante personnes sont entassées dans une salle d'attente temporaire aménagée dans le stationnement souterrain du palais. «Comme il n'y a que 15 places assises, a affirmé M. Escala, les autres restent debout et, tous les jours, nous devons déplorer des évanouissements dus aux vapeurs d'essence.»

Le syndicat réclame du ministre de la Justice et de la Sécurité publique Gil Remillard le ré-

VOIR PRISONS EN A 2

DÉPÔTS GARANTIS

11^{3/4}%
1 AN
INTERÊT ANNUEL

11^{3/4}%
15 MOIS
INTERÊT À
L'ÉCHEANCE

11^{1/2}%
2 ANS
INTERÊT
ANNUEL

PRÊT HYPOTHÉCAIRE

À PARTIR DE
12^{1/2}%

BÉNÉFICES PLUS COMPTE ÉPARGNE-CHÈQUES

11¹⁷%
100 000\$
ET PLUS

Laval: 482-3200
Pointe-Claire: 695-5670
Ville Mont-Royal: 341-1414
Outremont/Vincennes: 339-3245
Outremont/Laurier: 272-4711
Mtl/Université: 871-7200
Mtl/Place Ville-Marie: 861-8383
5995, boul. Gouin O.: 745-1517
Anjou: 355-4700
LaSalle: 366-0720
Brossard: 146-7540
St-Lambert: 468-8666

ENRICHISSEZ VOS PLACEMENTS!

TRUST
GENERAL

Montréal, un lieu de synthèse architecturale

JEAN-PIERRE BONHOMME

■ Montréal est un lieu d'expérimentation de l'architecture moderne, et le pavillon central de l'Université de Montréal en est l'un des meilleurs exemples.

C'est ce que 600 historiens de l'architecture du monde entier se sont fait dire hier. Ces experts en matière de l'art de l'architecture mondiale, la plupart membres de la Society of Architectural Historians, sont réunis en congrès jusqu'à demain dans la métropole à l'hôtel Meridien.

Les historiens de l'architecture ont choisi Montréal, cette année, pour se réunir afin de célébrer, en quelque sorte, l'ouverture à Montréal, ce mois-ci, du Centre canadien d'architecture.

La fondatrice du CCA, Mme Phyllis Lambert, responsable de la construction du nouveau Centre d'architecture du boulevard René-Lévesque, est «chairman» du congrès. Les historiens de l'architecture sont reçus dans les salles du nouvel immeuble, ce soir. Ce sont donc eux qui inaugureront, en quelque sorte, la nouvelle institution montrealaise.

Les historiens ont pris connaissance de l'apport montréalais à l'architecture contemporaine dans un «atelier» intitulé «Québec connexions with Europe and North America: a special case».

L'oeuvre d'Ernest Cormier

Deux conférenciers ont signalé l'important apport, en ce monde contemporain, de l'architecte québécois Ernest Cormier. Une de ses oeuvres, son hangar pour hydravions de Pointe-aux-Trembles, démoli en 1987, a été analysé par l'architecte montrealais Susan Bronson. Un autre architecte, Mme Isabelle Gournay, d'Atlanta, en Georgie, a souligné l'importance capitale, en Améri-

que, de l'expérience du pavillon central de l'Université de Montréal.

Mme Gournay, qui a depuis longtemps étudié cet édifice, a dit être heureuse de constater que les autorités de l'institution se soient enfin résolues à maintenir ces lieux dans leur style d'origine. Elle a particulièrement signalé que les cheminées d'aération, disposées récemment sur les murs extérieurs, n'ont pas défiguré l'immeuble.

L'historienne, par ailleurs, a reconnu que le chef-d'oeuvre de Cormier a été malmené au cours des deux dernières décennies. La salle du conseil d'administration, par exemple, a été refaite dans un style différent, moins raffiné; la salle de lecture de la bibliothèque, par ailleurs un lieu «d'exceptionnelle qualité», a malheureusement été entresolée et peinte de «toutes sortes de couleurs».

Le grand pavillon de l'Université, ont appris les congressistes, est la première oeuvre autonome d'Ernest Cormier. C'est là, a dit Mme Gournay, que le génial concepteur (qui était également ingénieur) s'est le mieux exprimé et jusque dans les moindres détails de l'immeuble.

Son travail, du reste, est le résultat de ses études «très poussées», au contact des grands architectes français de l'Ecole des beaux-arts et du mouvement Art déco en France, dont Pierre Patout. Frank Lloyd Wright et les grands ingénieurs de béton, dont Auguste Perret, ont influencé Cormier. De sorte que l'Université de Montréal est une sorte de synthèse américano-européenne de l'architecture de cette époque.

La présidente du CCA, Mme Phyllis Lambert, devait pour sa part faire sa propre synthèse de l'architecture montrealaise, hier soir, dans les locaux du Jardin botanique.

L'Institut Pasteur publiera en anglais, c'est décidé

Agence France-Presse

PARIS

■ Le directeur de l'Institut Pasteur, M. Maxime Schwartz, a déclaré qu'il était «impensable» de revenir sur la décision de publier les *Annales* du centre de recherche en anglais, malgré les protestations dans le monde francophone et notamment au Québec.

Le professeur Schwartz a souligné, dans un entretien publié hier par le quotidien français *Le Monde*, que, pour être reconnus, les scientifiques devaient publier leurs travaux dans une revue de langue anglaise.

«Si un Français publie en France quelque chose d'intéressant et que quelqu'un d'autre publie en anglais la même chose trois ou

quatre mois plus tard, c'est la publication anglaise et elle seule qui sera ensuite citée et reconnue», a-t-il déclaré.

La décision de l'Institut de recherche médicale de publier désormais ses *Annales* sous le titre *Research in Microbiology*, avec une majorité d'articles en anglais, a notamment provoqué de vives réactions au Québec.

Mais M. Schwartz a indiqué que sur les 1 000 abonnés que compte la revue scientifique, il n'y en avait que «30 à 35 abonnés au Canada, dont huit seulement au Québec».

Le professeur a rejeté la solution d'une publication dans les deux langues, invoquant des «raisons financières et techniques». «Cela n'aurait qu'un intérêt symbolique», a-t-il conclu.

Où donner son sang

■ Aujourd'hui, la Croix-Rouge tient des cliniques aux endroits suivants:

- à Montréal: Centre permanent de la Croix-Rouge, 3131 est, rue Sherbrooke, de 9 h à 18 h;
- à Montréal: organisée par la Défense nationale (garnison Longue-Pointe), gymnase, bâtisse 123, 6560, rue Hochelaga, de 11 h à 14 h;
- à Montréal: organisée par les Chevaliers de Colomb (Désormeaux), conseil 6566, Place Versailles, 7275 est, rue Sherbrooke, de 14 h 30 à 20 h 30.

La Quotidienne

Tirage d'hier

à trois chiffres

125

à quatre chiffres

7468



15-5-01

Vendredi 14 avril 1989

LA MÉTÉO

Québec

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Abitibi	0	8	Enn. pluie
Outaouais	0	8	Nuag. pluie
Laurentides	0	5	Nuag. pluie
Cantons de l'Est	0	7	Nuag. pluie
Mauricie	0	8	Nuag. pluie
Québec	0	7	Nuag. neige
Lac-Saint-Jean	0	6	Nuag. neige
Rimouski	-4	5	Nuag. neige
Gaspésie	-3	3	Ennuagement
Bas-Caraïbe	-4	5	Nuag. neige
Sept-Îles	-5	3	Ciel instable

Canada

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Victoria	5	19	
Edmonton	-3	11	
Regina	0	13	
Winnipeg	0	9	
Toronto	2	7	
Fredericton	-6	10	
Halifax	-4	7	
Charlottetown	-3	9	
Saint-Jean	-8	8	

États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.
Boston	2	10	N.-Orléans	14	22
Buffalo	0	5	Pittsburgh	1	9
Chicago	2	12	S. Francisco	11	21
Miami	23	30	Washington	4	17
New York	6	9	Dallas	9	13

les capitales

	Min.	Max.		Min.	Max.
Amsterdam	5	9	Madrid	5	14
Athènes	12	21	Moscou	8	17
Acapulco	21	30	Mexico	7	24
Berlin	12	23	Oslo	10	10
Bruxelles	3	9	Paris	6	15
Buenos Aires	11	23	Rome	12	21
Copenhague	9	19	Séoul	9	25
Göteborg	—	—	Stockholm	16	22
Hong Kong	19	22	Tokyo	9	23
La Carre	15	32	Trinidad	—	29
Lisbonne	10	16	Vienne	11	21
Londres	7	14			

SUITE DE LA UNE

GALLUP

Gallup: les conservateurs glissent au deuxième rang

Au Québec, où la formation de John Turner s'est pratiquement désintégrée, le PLC reçoit quand même 45 p. cent des intentions de vote comparativement à 35 p. cent pour les conservateurs et 17 p. cent pour le NPD. Il est aussi en tête en Ontario.

La chute des conservateurs à l'échelle canadienne est beaucoup plus rapide qu'au début de son premier mandat. Ils n'étaient alors descendu à 37 p. cent qu'en décembre 1985, c'est-à-dire plus d'un an après les élections du 4 septembre 1984.

La course au leadership du NPD

Même si Gallup leur a soumis une liste d'une dizaine de noms, pas moins de 40 p. cent des répondants ne savent pas quel est leur favori dans la course à la direction du NPD, qui s'amorce après qu'Ed Broadbent ait annoncé, le 4 mars dernier, qu'il quittera son poste.

Les autres choisissent Stephen Lewis, qui est également un ancien chef du NPD ontarien, dans une proportion de 18 p. cent, suivi loin derrière par l'ex-premier ministre de Colombie-Britannique, Dave Barrett (huit p. cent), du président des Travailleurs unis de l'automobile, Bob White (sept p. cent), et des députés fédéraux Lorne Nystrom (quatre p. cent), Audrey McLaughlin (trois p. cent), Nelson Riis et Steve Langdon, ainsi que du leader néo-démocrate de Saskatchewan, Roy Romanow.

Les candidats, dit Gallup, sont en général des gens presque inconnus qui n'enflamment pas l'imagination populaire.

Au Québec, 58 p. cent des répondants ne savent pas lequel d'entre eux choisir, neuf p. cent opteraient pour M. Lewis et 18 p. cent estiment qu'aucun de ceux qui ont été mentionnés ne ferait l'affaire à leurs yeux.

En Ontario M. Lewis recueille un appui de 35 p. cent et M. White de 12 p. cent, alors que M. Barrett est en tête en Colombie-Britannique avec 24 p. cent, suivi de Riis (11 p. cent) et Lewis (dix p. cent). Le député Nystrom, qui est bilingue, est en avance dans les Prairies avec 12 p. cent, suivi de Romanow (dix p. cent) et Barrett (six p. cent).

Chez ceux qui voteraient aujourd'hui pour le NPD, les résultats pan-canadiens sont sensiblement les mêmes, les députés Nystrom et McLaughlin faisant toutefois meilleure figure avec sept et six p. cent respectivement. Pas moins de 30 p. cent sont encore indécis.

Contre les compressions budgétaires

Selon le vice-président de Gallup, Lorne Bozinoff, la population est en faveur de la réduction du déficit, mais elle n'accepte pas les compressions budgétaires aveugles et injustes qui touchent les plus vulnérables, comme le gouvernement a pu s'en rendre compte quand il a tenté de désindexer les pensions de vieillesse au début de son premier mandat.

Il ajoute que la population appuie fortement les programmes sociaux. Elle préférerait que le gouvernement s'abstienne d'abord dans les dépenses du ministère de la Défense et elle est convaincue qu'il y a beaucoup de gaspillage dans l'appareil gouvernemental fédéral. Elle estime par ailleurs que les compagnies ne paient pas leur juste part d'impôts.

La réaction des citoyens aux compressions dans l'assurance-chômage, qui ont été annoncées après les interviews qui ont permis de dégager les résultats du présent sondage, repose également selon M. Bozinoff sur la perception que ces changements sont justes ou injustes.

Par ailleurs, selon Gallup, les menaces gouvernementales de couper les vivres à VIA Rail ont contribué à la baisse de popularité des conservateurs. Un sondage rendu public hier révélait que 89 p. cent de la population s'opposait au démantèlement de la société de transport ferroviaire de passagers.

Le sondage a été effectué entre le 5 et le 8 avril auprès de 1 037 personnes. □

PROVIGO

La Justice blâme un de ses avocats

ministère de la Justice ont fait des gorges chaudes chez ses collègues, tous assumant que les liens nombreux et étroits entre Provigo et certains membres du gouvernement avaient mis la compagnie à l'abri des poursuites. Le ministre des Relations internationales, Paul Gobeil, est un ancien vice-président de Provigo.

Piqué au vif, tout juste informé des faits, M. Remillard a assuré qu'aucune pression n'avait été faite pour éviter à Provigo d'être poursuivie. La compagnie aurait été passible d'une amende pouvant aller de \$575 à \$2 300.

«C'est inacceptable qu'on puisse faire des insinuations de décisions partiales, la loi est la même pour tous», a dit M. Remillard. Selon lui, c'est à «une regrettable erreur» d'un avocat de son ministère qu'il faut attribuer



Le ministre québécois de l'Agriculture Michel Pagé a rejeté hier les allégations de favoritisme politique de la part du gouvernement à l'endroit de la chaîne de magasins d'alimentation Provigo, relativement à l'élimination douteuse d'un stock de poisson contaminé.

PHOTOLASER PRESSE CANADIENNE

ce quiproquo. «Par oubli», l'avocat a négligé pendant deux ans de faire avancer le dossier, a expliqué M. Remillard, à court d'arguments, toutefois, lorsqu'on lui a rappelé que le ministère de l'Agriculture était maintes fois revenu à la charge pour activer les choses. «Cela n'aurait pas dû se produire mais c'est arrivé», a-t-il dit. Il ne prévoit pas de sanction particulière pour le fonctionnaire.

Au ministère de la Justice, pour bien montrer que Provigo n'était pas au-dessus des lois, on a répertorié plus de 25 accusations portées contre la société, dont 19 ont conduit à des condamnations. Provigo a été reconnue coupable depuis 1986 sous divers chefs d'accusation dans des champs aussi variés que la Loi sur les loteries, celle sur les produits pétroliers, sans oublier celles sur les produits alimentaires, les pêcheries et l'agriculture.

À l'Assemblée nationale, le titulaire de l'Agriculture a garanti, «de son siège», que jamais, directement ou indirectement, il n'avait été l'objet de représentations pour épargner Provigo.

En revanche, il n'a répondu qu'évasivement à une question du député péquiste Jacques Brassard, qui voulait l'assurance que jamais la marchandise avariée n'avait atteint les tablettes des supermarchés. A la même question, posée par un journaliste, M. Remillard s'en est remis à son collègue.

Il a toutefois attaqué sans retenue l'ex-fonctionnaire de son ministère, Guy St-Onge, qui avait déclaré que tout le monde savait Provigo au-dessus des lois. Selon lui, il s'agit d'une attaque «malicieuse et non fondée, un règlement de comptes avec le gouvernement libéral», a-t-il dit.

D'autre part, la société Provigo Distribution Inc. a émis hier matin un communiqué sous le titre: «La qualité, l'exigence première de Provigo».

«Le secteur du poisson est le plus délicat qui soit dans la distribution alimentaire et les inspecteurs du gouvernement travaillent en étroite collaboration avec les entreprises afin d'assurer des produits de qualité aux consommateurs», note le communiqué.

«Dès l'acquisition de Waldman en février 1986, Provigo Distribution imposait ses normes de qualité dans cette entreprise qui était déficiente au plan de l'hygiène et de la salubrité.»

Selon Provigo, «il n'y a donc pas lieu d'être surpris» que 17 caisses de 50 livres de vivaneaux, soit 850 livres, aient été saisies dix mois plus tard. Provigo affirme que la marchandise a été jetée et récupérée par une entreprise de recyclage d'aliments impropres à la consommation humaine. (La Presse a fait état hier d'un bon de commande avec la société Lomex Inc. Cependant, aucun inspecteur du ministère de l'Agriculture n'a reçu ce bon de commande ou assisté à la destruction, comme l'exige la loi.)

«La politique de Provigo à l'égard de la qualité des aliments est catégorique et un doute, si minime soit-il, suffit pour entraîner le retrait des produits, conclut le communiqué. En décembre 1987, Provigo était la première entreprise à retirer les moules et, plus récemment, les produits en provenance du Chili.» □

MINORITÉS

Les fonctionnaires redoutent l'embauche des minorités ethniques

Selon le même document, les employés de la Ville reprochent

mais qu'il ne faut pas pour autant jouer le drame collectif. Bien sûr, il y a des obstacles, mais les relations entre les communautés demeurent plutôt harmonieuses au Québec comparativement à ce que l'on retrouve ailleurs, et nous croyons à la bonne foi de nos employés.»

Voici les autres faits saillants du rapport Mercer:

■ soixante-dix p. cent des employés appartenant à la majorité estiment que les membres de minorités ethniques ont autant de chances qu'eux d'être embauchés à la ville; vision diamétralement opposée chez les employés issus de minorités, qui estiment ne pas jouir de l'égalité des chances dans une proportion de 80 p. cent;

■ plus des deux tiers d'employés issus de minorités visibles affirment que leurs collègues «majoritaires» semblent éprouver de la difficulté à travailler avec eux, et qu'ils leur font subir des «blagues et des commentaires désobligeants»;

■ selon les répondants appartenant à la majorité, les conditions d'intégration des membres de communautés culturelles sont la maîtrise du français, la compétence, et le respect des normes et coutumes du Canada;

■ ces mêmes répondants reprochent dans une forte proportion aux membres de communautés culturelles d'être plus racistes qu'eux;

■ ils se réclament de leur position de «minoritaires» sur le continent nord-américain pour justifier un traitement préférentiel, et estiment que la Ville devrait «privilégier les francophones»;

■ les Noirs sont perçus comme «plus agressifs et revendicateurs»; on leur reproche de se sentir facilement persécutés.

Dans son rapport, la firme Mercer formule également quelques recommandations. Elle suggère entre autres que «l'appareil administratif fasse écho à la volonté des élus» de donner une plus large place aux groupes ethniques.

Le rapport recommande d'autre part que la Ville fasse des efforts de recrutement au sein de communautés culturelles, qu'elle assortisse son programme d'accès à l'égalité d'une stratégie de communications, qu'elle détermine des objectifs quantitatifs d'embauche et qu'elle adopte un système de reconnaissance de diplômes obtenus à l'extérieur du pays. □

PRISONS

La surpopulation irrite les gardiens de prisons

aménagement du pavillon B-12 actuellement désaffecté de Laval. Cette institution à sécurité minimum appartenant au gouvernement fédéral fournirait 55 places supplémentaires. A long terme, le syndicat exige la fermeture de Parthenais. «Mais le gouvernement n'a pas la volonté politique d'agir», a soutenu M. Escala.

À l'Assemblée nationale, M. Remillard a déclaré qu'un plan s'échelonnant sur six ans était actuellement à l'étude au conseil des ministres. M. Remillard a assuré que le ministère de la Justice annoncerait d'ici peu une série de mesures visant à résoudre en partie les problèmes créés par la surpopulation en milieu carcéral. L'attachée de presse du ministre, Mme Anne Lebel, a toutefois précisé qu'il n'était pas question de fermer la prison de Parthenais. □

La Couronne complète sa preuve contre le député Denis Perron

Presse Canadienne

QUÉBEC

■ «Je n'admet aucunement les accusations portées contre moi. C'est extrêmement difficile de vivre avec ça. Au cours de ces 12 années où j'ai été député, je suis demeuré intègre, honnête et travailleur.»

C'est ému jusqu'aux larmes et avec des sanglots dans la voix que le député de Duplessis, Denis Perron, a rendu ce témoignage à son procès hier.

M. Perron est accusé d'abus de confiance et de complot relativement à des subventions du ministère des Transports versées en 1983, 1984 et 1985 à la petite municipalité de Gallix, sur la Côte-Nord.

Commencé mercredi, le procès

de M. Perron a été ajourné à mardi à l'issue de sa seconde journée, le juge Jean Dutil étant engagé dans d'autres causes à Québec aujourd'hui.

Ces deux jours auront toutefois permis à la Couronne de compléter sa preuve. Une preuve qui a notamment mis en lumière un système de factures fictives élaboré à Gallix de façon à récupérer une partie des subventions destinées à des travaux de voirie. L'argent ainsi récupéré a servi à réaliser d'autres travaux municipaux.

Ces subventions découlent du Programme d'aide à l'amélioration des chemins municipaux destinées aux localités de moins de 10 000 habitants. Au terme du programme, ce sont les députés des circonscriptions non urbaines qui distribuent les subventions à partir d'une allocation discrétionnaire.

Vol de perroquets

■ Un magasin d'animaux de la rue Fleury a été la scène d'un curieux drame hier soir; peu avant la fermeture des commerces, un individu s'est emparé de cinq perroquets d'une valeur de plus de \$3000, après avoir menotté le propriétaire de l'établissement et un de ses amis.

L'individu est arrivé vers 20 h 40 à la boutique d'animaux Robert, au 2321 Fleury est, dans le nord-est de la ville. Il aurait tout de suite demandé

des renseignements sur les prix de quelques volatiles.

Une fois cette information enregistrée, il aurait brandi une arme et sorti deux paires de menottes. Il aurait ainsi immobilisé les deux individus avant de s'emparer des bestioles et de s'enfuir en courant. Le tout s'est déroulé en une dizaine de minutes. La police du poste 44, à Montréal-Nord, mène présentement une enquête. Personne n'a encore été arrêté.

Le jeune accusé a-t-il tenté de se suicider?

LOUIS FALARDEAU

■ Le jeune homme de 17 ans arrêté tôt dimanche matin pour avoir présumément battu et poignardé un adolescent de 16 ans dans un autobus de la STCUM, aurait tenté de se pendre peu de temps après avoir été amené au poste 54 de la police de la CUM à Saint-Léonard.

C'est ce qu'a déclaré hier le sergent-détective André Thibault, qui témoignait à l'enquête en cautionnement de l'accusé, lorsque l'avocat du jeune homme, Simone Santerre, lui a demandé d'expliquer l'œil au beurre noir qu'arborait son client.

M. Thibault a dit que le garçon, dont on ne peut dévoiler l'identité, avait un comportement bizarre — il criait beaucoup, notamment — à son arrivée au poste. Il aurait tenté de se suicider « en s'accrochant avec son linge » et serait tombé du banc sur lequel il était monté. Il a ensuite reçu les premiers soins à l'hôpital Santa Cabrini.

La Presse a appris, tant de son avocat que de certains de ses proches, que le jeune homme conteste cette version des faits. Il nie avoir voulu se suicider et soutient avoir plutôt été frappé par un policier.

Cette version n'a pas été portée à la connaissance du juge André Fauteux de la Cour du Québec, chambre de la jeunesse, qui présidait l'enquête. Mais il a entendu le père de l'accusé lui déclarer que son fils avait refusé de le ramener à l'hôpital, mardi, alors qu'il avait un rendez-vous pour faire soigner cette autre blessure. Il était alors détenu au Centre de réadaptation Cartier.

Et quand il a finalement décidé de le libérer, à des conditions qui équivalent à une détention chez son père, le juge Fauteux a dit que ce refus de le conduire à l'hôpital, « seule chose qui jouait en sa faveur », a été déterminant dans sa décision.

Bien des choses jouaient en effet contre le jeune accusé. Il ne va pas à l'école ni ne travaille, a noté le juge, et il a un sérieux problème d'alcool qui le rend agressif, « une maladie qu'il faut soigner ». Il faisait déjà face à une accusation d'introduction par effraction qui aurait dû l'inciter à se tenir tranquille.

En désaccord là-dessus avec Me Santerre, le juge Fauteux a également noté qu'il fallait tenir compte de l'opinion publique, comme le suggérât Me Jacques Diamant du ministère public. Il y a trop d'agressions dans les transports publics, a-t-il dit, et « le public a le droit de se protéger des personnes qui se promènent avec des couteaux dans leurs poches ».

Il a néanmoins appliqué une disposition de la Loi des jeunes contrevenants qui permet de placer un jeune accusé en quasi-détention chez une personne consentante, son père dans le cas qui nous intéresse. Il ne pourra sortir de chez lui que pour aller travailler, ne devra consommer ni alcool ni drogue, et devra se rapporter à la police une fois par semaine. Le juge a aussi demandé à son père de le faire soigner, « pour son nez et pour son autre maladie ».

Interrogé sur la décision du juge Fauteux, M. Ghislain Gallant, le directeur des services professionnels au centre Cartier, s'est montré consterné de ce qui avait été dit sur la façon dont son institution avait traité le jeune homme.

« Il a vu un des médecins de la maison, mardi, et il devait le revoir mardi prochain. Les jeunes qui sont détenus chez nous sont soignés par notre équipe médicale, a-t-il expliqué. Si besoin est, on les amène à l'hôpital. Dans ce cas, on a contacté le service de radiologie de Santa-Cabrini qui nous a confirmé qu'il n'y avait pas de fracture du nez ».

Le témoignage du sergent-détective Thibault nous a par ailleurs permis d'apprendre ce qui suit sur les circonstances de l'agression.

Le jeune accusé, ivre, accompagné de deux garçons, qui sont aussi accusés, et de trois filles, qui n'ont pas participé aux événements, se serait mis à insulter sa victime, assise à l'avant de l'autobus, parce qu'il refusait de lui serrer la main. Il l'aurait ensuite roué de coups, avec ses deux complices, avant de le frapper au bras avec un « couteau à patates », lui infligeant une blessure qui a nécessité trois points de suture.

La date de son procès a été fixée, par forma, au 26 avril, jour où doit s'instruire son procès pour introduction par effraction.

Un accouchement effectué avec l'aide de deux sages-femmes tourne mal

La parturiente fait une grave hémorragie et doit être transportée à l'hôpital

MARIE-CLAUDE LORTIE

■ L'hôpital Saint-Luc avisera la Corporation professionnelle des médecins qu'une parturiente ayant choisi d'accoucher chez elle avec l'aide de deux sages-femmes, a dû être transportée d'urgence à l'hôpital mercredi en fin de journée, à cause d'une grave hémorragie.

Le porte-parole de l'hôpital Saint-Luc a fait savoir hier que l'établissement rapportera ce cas à la corporation, comme il rapporte tous les cas présentant « certaines anomalies » définies comme telles par la corporation.

Selon le directeur du département d'obstétrique et de gynécologie de l'hôpital, M. Claude Duchesne, parce que l'accouchement s'est déroulé à la maison et que le délai d'intervention médicale a été allongé, la complication aurait pu être fatale pour la

mère. « Le problème aurait été semblable s'il y avait eu un médecin avec elle », a-t-il indiqué. Selon le médecin, accoucher à la maison est un danger. « Ce genre de cas se présente rarement, mais assez souvent tout de même pour qu'on n'ait pas le temps de les oublier d'une fois à l'autre », a commenté M. Duchesne.

Contrairement à ce qu'un poste de radio annonçait hier, l'hôpital ne portera pas plainte contre les sages-femmes pour pratique illégale de médecine, a précisé le porte-parole de l'établissement.

Selon le docteur Duchesne, la mère a commencé à perdre du sang après la naissance de son bébé, parce que le placenta, qui est habituellement rapidement expulsé après la sortie du bébé, est resté à l'intérieur de l'utérus.

Voyant que la mère saignait abondamment, les sages-femmes ont appelé Urgences Santé. Selon le médecin, la mère a pu être sauvée grâce à l'intervention rapide des ambulanciers.

C'est à l'hôpital, et sous anesthésie générale que le placenta a été extrait de la mère. Celle-ci, que l'hôpital a formellement refusé d'identifier, est maintenant complètement hors de danger. Le bébé est en parfaite santé, a fait savoir le médecin.

Cette histoire vient compliquer un peu plus le débat autour des sages-femmes. Rappelons notamment la suspension pour six mois du docteur Clifford Blais qui avait permis à la sage-femme Isabelle Brabant d'aider une femme à accoucher, à l'hôpital Pierre-Boucher de Longueuil. Cette suspension a été vertement critiquée hier par la vice-présidente de la CSN, Monique Simard, ainsi que par la vice-présidente de la Fédération des affaires sociales de cette même centrale syndicale et responsable de la condition féminine, Nicole Grenier. Toutes deux estiment que les médecins sont aveuglés par leurs intérêts corporatistes dans cette affaire et qu'ils refusent de se soucier des besoins réels des mères.



Le docteur Danuta Borowiec est restée couchée pendant la conférence de presse et ne cachait pas son mécontentement. Elle aurait préféré avoir plus de garanties avant d'arrêter le jeûne.

PHOTOS JEAN COUILL, La Presse

Les médecins grévistes de la faim disent n'avoir pas obtenu les garanties souhaitées

Ces médecins réclament le droit d'effectuer leur internat dans un hôpital universitaire

DANIELLE BONNEAU

■ Au terme de leur grève de la faim, les 13 médecins diplômés à l'étranger qui revendiquent le droit d'effectuer leur internat dans un hôpital universitaire, n'étaient qu'à moitié satisfaits hier midi.

Tous se sont toutefois levés et ont signé la lettre adressée à Mme Thérèse Lavoie-Roux, ministre de la Santé et des Services sociaux, l'informant qu'ils cessaient le jeûne entrepris le 29 mars.

« Nous n'avons pas obtenu les garanties que nous voulions, a reconnu le docteur Vinod C. Tawar, porte-parole des médecins. Mais nous nous arrêtons le plus près possible de notre but ».

Le groupe a reçu une lettre de Mme Lavoie-Roux, avant-hier, vers 19h30, dans laquelle elle précisait que le médiateur nommé mardi, le sénateur et médecin Paul David, bénéficiera de la marge de manoeuvre nécessaire pour formuler les recommandations visant à « corriger, le cas échéant, toute iniquité qui aurait pu se manifester dans l'octroi des postes rendus disponibles pour les candidats éligibles ».

Le médiateur pourrait donc, es-

pérer les 13 médecins diplômés à l'étranger, recommander l'ouverture de nouveaux postes. Après de vives discussions, ils ont décidé de mettre un terme à leur grève de la faim un peu avant 1 h hier matin.

Hier midi, le docteur Ivanka Tzaneva, qui a pratiqué la médecine pendant 20 ans dans son pays natal et est spécialisée en pneumologie, n'avait pas encore avalé une bouchée. « Ça fait mal, au début, quand on mange », a-t-elle expliqué. Elle n'avait bu que du thé pour se donner de l'énergie et avait surtout le goût de dormir.

« La majorité d'entre nous sont à moitié satisfaits, a-t-elle souligné. On n'a pas eu d'offre concrète, mais il y a de l'espoir. C'est pour ça qu'on a accepté de mettre fin à la grève. L'espérance est une grande consolatrice ».

Le docteur Ajanta Roy, qui a quitté il y a trois ans le Bangladesh, a mangé un peu de poulet tôt hier matin. Mais ce n'est pas la nourriture, a-t-elle affirmé, qui lui a redonné des forces. C'est l'espoir que leur problème soit résolu.

Le docteur Danuta Borowiec, originaire de Pologne, est restée couchée pendant toute la conférence de presse et ne cachait pas

son mécontentement. Elle aurait préféré avoir plus de garantie avant d'arrêter le jeûne, a-t-elle déclaré.

« Il faut continuer à être vigilant pour qu'ultimement ils puissent pratiquer leur profession », a insisté M. Alain Jean-Bart, coordonnateur de S.O.S. racisme, demeuré avec les médecins pendant les quatre derniers jours de leur jeûne. Il a souligné l'appui du président de la CSN, M. Gerald Larose, des groupes religieux et sociaux et du public.

Refusant de commenter l'éventualité d'un échec, le docteur Vinod C. Tawar, porte-parole des médecins, a dit avoir confiance dans le système démocratique. Selon lui, les 16 médecins qui ont entrepris la grève de la faim auront gain de cause (trois d'entre eux n'ont finalement pu jeûner, étant souffrants).

« Nous sommes aussi qualifiés que les 100 médecins diplômés à l'étranger qui ont obtenu des postes d'internat, a-t-il dit. La lettre nous donne l'assurance qu'il n'y aura pas d'injustice ».

Les médecins veulent rencontrer le médiateur dès qu'ils le pourront psychologiquement et mentalement. Ils aimeraient bien qu'il ait terminé son rapport au plus tard le 30 mai. Dans sa lettre,

toutefois, Mme Lavoie-Roux a écrit, sans préciser de date, que le mandat serait accompli dans les plus brefs délais.

Mme Sandra Banner, directrice du Service canadien de jumelage des internes et des résidents, à Ottawa, soutient qu'elle avertit toujours très clairement les médecins vivant à l'étranger qu'il y a très peu d'ouvertures au Canada et que les délais pour faire un internat sont longs.

« L'essai de peindre la situation de façon très réaliste, a-t-elle précisé. On n'a pas besoin de médecins autres que ceux que nous formons dans nos universités. Il y en a davantage dans les villes que dans les régions rurales, mais ils sont en nombre suffisant. C'est pareil dans toutes les provinces ».

« Je comprends la frustration de ces médecins, cela m'attriste, mais ils ne sont pas les seuls. D'autres médecins diplômés à l'étranger ne peuvent pratiquer. Tous les jeunes qui étudient et veulent devenir médecin ne réaliseront pas non plus leurs ambitions ».

La loi médicale exige que des médecins diplômés à l'étranger fassent leur internat dans des hôpitaux québécois pour obtenir un permis de pratique.

Les proprios se défendent de faire de la discrimination

FLORIAN BERNARD

■ Les résultats d'une enquête faite par la Commission des droits de la personne démontrent que plus de 25 p. cent des personnes de race noire qui se cherchent un logement, à Montréal, essuient un refus de la part des propriétaires. Cette même enquête révèle qu'il y aurait environ 4000 cas de discrimination reliés à la couleur de la peau, à la religion, à l'origine ethnique ou autres motifs discriminatoires contenus dans l'article 10 de la Charte des droits et libertés de la personne.

« C'est faux, complètement faux », a soutenu, hier, le président de la Ligue des propriétaires de Montréal, M. Pierre Aubry, au cours d'une entrevue à La Presse. « Si beaucoup de personnes de race noire ont de la difficulté à trouver un logement, ce n'est pas à cause de la couleur de leur peau ou de leur origine ethnique, mais simplement parce qu'elles ne réussissent pas à prouver leur solvabilité. Ce n'est pas une affaire de discrimination, mais plutôt un problème économique ».

La semaine dernière, la Commission des droits a également accusé certains propriétaires de violer la Charte en exigeant de leurs candidats locataires leur numéro de compte bancaire, leur numéro d'assurance sociale et d'autres renseignements de même nature. Une représentante de la Commission, Mme Sophia Florakis Petsalis a invoqué l'article 5 de la Charte qui garantit à chaque individu le respect de sa vie privée.

Pour le président de la Ligue des propriétaires, cet argument ne tient pas. Il soutient que non seulement les propriétaires, mais également les banques, les caisses populaires, les compagnies prêteuses, les employeurs et plusieurs entreprises réclament de tels renseignements en vue d'établir la solvabilité et la bonne réputation des gens.

« Tout propriétaire a compris, depuis longtemps, qu'il a un devoir de choisir ses futurs locataires. Ce devoir est même confirmé par des jugements de plusieurs tribunaux. L'engagement que prend un propriétaire envers un locataire est considérable. Le propriétaire fournit un bien tangible, identifiable, d'une valeur appréciable qui se situe normalement entre \$25000 et \$100000, alors que le locataire n'assume qu'un engagement futur à verser un loyer ».

M. Aubry souligne qu'il est d'accord avec la politique « d'avoir un toit, un droit inviolable » mise de l'avant par le gouvernement et les associations de locataires, à la condition que les propriétaires ne soient pas les seuls à assumer les coûts d'une telle philosophie. « Si la société, par l'intermédiaire de ses gouvernements, décide qu'on doit garantir un toit à tout le monde, qu'elle le fasse aux frais de tous les citoyens. Les propriétaires ne sont pas les seuls contributeurs de cette société. Lorsqu'on laisse entendre, en raison de ce nouveau droit, qu'un propriétaire n'a pas le droit de refuser un mauvais locataire, on adopte une tournure d'esprit qui favorise l'injustice ».

Les Guerriers attendent Mme Johnson de pied ferme

■ Evelyn Johnson, une des deux personnes bannies de Kahnawake parce qu'elles y auraient vendu de la drogue, aurait mentionné à des journalistes qu'elle avait l'intention de retourner aujourd'hui sur le territoire de la réserve.

Plus tôt cette semaine, elle avait tenté de revenir à son domicile, mais des Guerriers l'ont forcée à retourner dans un motel de Châteauguay.

Des Guerriers ont mentionné que si Mme Johnson revenait à la réserve, ils emploieraient la manière forte pour l'expulser.

De son côté, le porte-parole du Groupe des Guerriers, Peter Diome, a affirmé qu'il en avait assez d'entendre que l'expulsion ait été reliée aux Guerriers. « C'est le peuple, le Longhouse, qui a pris la décision, pas les Guerriers », a-t-il soutenu.

Il est persuadé que Mme Johnson ne tentera pas de récidiver.

« Notre seuil de tolérance avec les vendeurs de drogue est à sa limite. Nous agissons vite et bien sans qu'on tienne de réunion à la Longhouse », a averti le porte-parole.

Un ex-employé du centre de distribution de la SAQ poursuivi pour vol et abus de confiance

LISA BINSSE

■ Un contremaître de la Société des alcools du Québec a comparu hier matin devant la Cour du Québec où il a plaidé non coupable à une accusation d'abus de confiance et à 24 accusations de vol. Les sommes dont il est question pour chaque chef d'accusation sont inférieures à \$1000.

M. Simon Bellerose, 46 ans, employé de la SAQ pendant 24

ans, est accusé d'avoir commis, alors qu'il travaillait encore à la société d'État, un abus de confiance entre le 1er août et le 30 novembre 1987. L'emprisonnement maximum prévu pour cette accusation est de cinq ans.

Quant aux vols, ils auraient été commis entre le 19 février et le 13 novembre 1987. Cette accusation peut entraîner une peine maximum de deux ans de prison. M. Bellerose, congédié en juin 1988, était contremaître à la cafétéria

au centre de distribution de la SAQ, dans l'est de Montréal.

Me André Brochu, procureur de la Couronne, a expliqué que les sommes dérobées provenaient des recettes de la cafétéria. L'argent aurait été pris dans les machines distributrices. Une deuxième personne devrait être accusée relativement à ces incidents.

M. Bellerose, représenté par Me Claude F. Archambault, doit revenir devant le tribunal le 11 mai prochain.

Rappelons que la section des crimes économiques de la Sûreté du Québec, en juin dernier, avait entrepris une enquête sur la possibilité qu'une fraude ait été commise dans deux cafétérias de la SAQ. Des sommes auraient été prélevées dans les petites caisses ou dans les machines distributrices des cafétérias.

La SAQ, qui remettrait alors en question la gestion des cafétérias, parlait d'un « déficit » global de \$600000 pour 1987, sur un chiffre d'affaires de \$1 million.

SALON DE LA FEMME

En collaboration avec

La Presse

Hydro-Québec

14 AU 23 AVRIL
VÉLODROME OLYMPIQUE 10h À 22h

Un accueil spécial à la
Fédération de l'Âge
d'Or du Québec
Vendredi 14 avril

20^e
ANNIVERSAIRE
20
GALAS



La veuve de Bernard Bastien est réconfortée par sa mère, à sa sortie du Palais de justice de Windsor.

Bernard Bastien a été tué par erreur

Presse Canadienne
WINDSOR, Ontario

■ Bernard Bastien, cet homme abattu par méprise par des agents de l'escouade tactique de la police de London, en Ontario, ne faisait que protéger en toute légitimité sa maison et sa famille.

C'est la conclusion à laquelle en est venu, après dix semaines d'enquête, un jury du coroner chargé de faire la lumière sur les circonstances de ce drame.

Le jury, composé de cinq membres, a statué qu'une série d'erreurs humaines et de mauvaises communications ont amené la police à prendre Bernard Bastien pour l'adolescent suicidaire armé qu'ils recherchaient quand ils ont abattu M. Bastien de 13 balles à l'extérieur de son propre domicile, le 14 août dernier.

Dans un rapport lu par le coroner en chef de l'Ontario, le Dr Ross Bennett, le jury conclut que Robert Jariett, l'adolescent recherché par l'escouade tactique, était le premier responsable des événements ayant conduit à la mort de M. Bastien. La police avait maintenu tout au long de

l'enquête que Bastien était responsable de sa propre mort parce qu'il avait tiré sur un officier.

Le port de vêtements de camouflage par les policiers et le manque d'information du public au sujet de ce genre d'unité de la police ont joué un rôle important dans cette affaire, a également relevé le jury. Bernard Bastien a été abattu quand il est sorti de chez lui, armé d'un fusil, pour chasser les rôdeurs que sa mère lui disait avoir aperçus autour de la maison. Il s'agissait en fait des agents de la police.

Mais le jury, qui a remis son verdict à l'issue de trois jours de délibérations, a également conclu que les policiers avaient abattu M. Bastien dans le cours de leur devoir.

L'avocat de la famille de M. Bastien a déclaré hier que les conclusions du jury justifiaient les actes posés par M. Bastien.

En revanche, l'avocat représentant l'escouade tactique a soutenu que le jury venait de valider l'action de la police.

Une série de recommandations ont été émises par le jury dans le but de prévenir une répétition de cette tragédie.

Victoire partielle de Morgentaler

Presse Canadienne
TORONTO

■ La Cour suprême ontarienne a accordé hier au docteur Henry Morgentaler une injonction temporaire interdisant à des manifestants de bloquer l'accès à sa clinique du centre-ville de Toronto jusqu'au 2 mai.

C'est plus tard cette semaine que la cour étudiera la requête du médecin pour une injonction permanente contre toute personne, y

compris les militants anti-avortement en particulier, qui tenterait d'empêcher des patientes ou des membres du personnel d'entrer et de sortir de la clinique.

L'avocate des opposants à l'avortement avait demandé un ajournement, ce que le juge McLeod Craig lui a accordé, tout en imposant l'injonction temporaire.

Elle a quand même crié victoire, affirmant que «pour une fois, Henry Morgentaler n'avait pas gagné».

Avortement: les évêques prient leurs fidèles d'écrire aux députés

JULES BÉLIVEAU

■ Trouvant de plus en plus intenable la situation de «vide juridique» créée par la Cour suprême dans son célèbre jugement du 28 janvier 1988, le Conseil permanent de la Conférence des évêques catholiques du Canada (CÉCC) suggère que les catholiques canadiens écrivent à leur député, aux ministres et au premier ministre Mulroney afin d'obtenir que le gouvernement fédéral adopte le plus tôt possible une nouvelle loi contre l'avortement.

Les dirigeants de la CÉCC ont adopté cette résolution à l'unanimité. Ils proposent que chaque évêque canadien demande à ses diocésains d'écrire à son député ou de «l'interpeller de vive voix». Ils recommandent que ce mouvement de pression populaire se fasse au cours des mois d'avril et de mai afin de lui donner un plus grand impact.

Selon le Conseil de la conférence épiscopale, les lettres envoyées aux élus devraient être écrites de façon simple et contenir les trois points suivants: que le Canada a besoin d'une nouvelle loi contre l'avortement; que cette loi doit protéger efficacement le droit à la vie de l'enfant à naître depuis la conception jusqu'à la naissance; et que le Parlement doit accorder la priorité à une nouvelle législation contre l'avortement.

Le Conseil permanent de la CÉCC, dont le président et le vice-président sont Mgr James Hayes, archevêque d'Halifax, et Mgr Robert Lebel, évêque de Valleyfield, se compose également de 14 autres évêques de toutes les régions du Canada. Au nombre de ceux-ci, les trois cardinaux canadiens actuellement à la tête d'un diocèse sont membres de droit de cette instance épiscopale. Il s'agit des cardinaux Paul Grégoire, de Montréal, Louis-Albert Vachon, de Québec, et Emmet Carter, de Toronto.

JEAN-PAUL SOULIÉ

■ Ils utilisent et paient des informateurs comme Marc-André Boivin, l'ex-permanent de la CSN. Ils scrutent à la loupe les activités des hauts fonctionnaires à qui une promotion donne accès à des secrets d'Etat. Plus utiles pour le commun des mortels, depuis dix huit mois, ils passent au crible les employés d'aéroports qui travaillent autour des avions. Ce sont nos espions.

Les services secrets du Canada évoluent avec leur époque. Ils portent maintenant le nom de Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS), comptent parmi leurs membres moins de 50 p. cent d'anciens agents de la Gendarmerie Royale du Canada, et affichent un profil plus proche des Services étrangers du pays que d'un corps policier traditionnel.

Le grand patron du SCRS, M. Reid Morden, était hier de passage à La Presse, accompagné du directeur des communications du Service, M. Gerry Cummings. Étrange démarche pour des gens qui ont la réputation de travailler dans l'ombre. Mais le SCRS fait face à des problèmes bien différents de ceux des années 60. Morale, la subversion. L'anticommunisme? Bof! On n'en est plus là. Il y a aujourd'hui d'autres priorités.

Les priorités
La première, la plus urgente, c'est le terrorisme, plaie interna-

tionale. Le Canada n'est pas à l'abri de cette infection: l'attaque de l'Ambassade de Turquie, l'explosion à l'aéroport de Narita, l'attaque contre l'ambassadeur du Punjab à Vancouver suffisent à le démontrer.

Outre cette priorité absolue, le SCRS, même s'il semble jouer le jeu de la transparence en rencontrant les journalistes à visage découvert, ne veut pas être dupe de la «Glaivnost». Les espions canadiens ne sont plus systématiquement anticommunistes, mais ils savent très bien que les efforts des services de renseignement des pays de l'Est ne se sont ralentis en rien depuis l'instauration de la «perestroïka». «Nos secrets industriels, scientifiques, techniques, passionnent toujours les gens du bloc de l'Est», affirme M. Reid Morden. Nous surveillons attentivement les agents de renseignement étrangers... et aussi les journalistes canadiens qui sont en contact avec eux.

Enfin, troisième priorité, le SCRS opère un filtrage serré des fonctionnaires ayant accès à des documents secrets, stratégiques ou autres.

L'an dernier, le SCRS a ouvert 250 000 dossiers. C'est beaucoup. Mais avec l'abolition de la direction anti-subversion, la plupart des dossiers touchant ce domaine sont dormants. 80 000 ont été détruits, dit M. Morden, avant que le gouvernement n'impose un moratoire sur cette destruction, pour permettre à la Commission Deschênes sur les criminels de guerre de faire son travail. Le moratoire ayant été levé en 1988,



Reid Morden

120 000 dossiers ont été détruits l'an dernier. Le directeur des communications du SCRS, M. Gerry Cummings, glisse simplement: «Il en reste un demi-million!». Et c'est seulement ce qui concerne la subversion. Ces vieux dossiers, hérités de l'ancien SSGRC, seraient détruits d'ici deux ans, mais il y a deux ans, seulement 2000 étaient considérés comme des dossiers actifs.

Pour démontrer à quel point les choses ont changé au Canada dans le domaine du renseignement de sécurité, M. Morden cite la Commission McKenzie, dont le rapport, rendu public en 1969, ne parlait pas de terrorisme, mais seulement de subversion.

Le communisme et ses dangers sont passés de mode. D'autre

part, il n'est pas rare de voir des séparatistes accéder à des postes élevés dans l'appareil gouvernemental, à Ottawa.

«D'anciens felquistes peuvent se réunir pour boire de la bière dans une taverne en remuant de vieux souvenirs... Pour les empêcher d'obtenir un emploi à Ottawa, ce n'est pas suffisant».

Le directeur du SRSC se dit satisfait du système de contrôle que la loi prévoit pour son organisme. Un comité de surveillance civil et indépendant supervise l'ensemble de l'activité, et deux comités approuvent les mandats, les enquêtes, avant qu'elles soient soumises à une juge de la Cour fédérale.

En ce qui concerne l'affaire Marc-André Boivin, qui est actuellement devant les tribunaux, M. Reid Morden a noté qu'un informateur, une source, payée «à la pièce», et non un employé. Son importance avait été réévaluée en 1985, et on avait continué à l'utiliser comme «source», jusqu'au moment de son implication dans un crime. M. Morden a déclaré que «le SCRS n'avait jamais ciblé la CSN ni le mouvement ouvrier en général». Boivin faisait partie d'un casse-tête dont les autres pièces confirment ou infirment les renseignements.

Le modèle canadien de renseignement est très original, a dit M. Morden qui a passé vingt ans de sa vie à l'étranger et peut ainsi faire des comparaisons. C'est un service de renseignement surveillé par des civils indépendants qui selon lui respecte les institutions et la liberté de chacun.

VOUS VOULEZ PARTIR À VOTRE COMPTE?

Réalisez votre rêve en faisant l'acquisition d'une franchise au

4e SALON INTERNATIONAL DE LA FRANCHISE

Faites le bon choix!

Avec une franchise, vous avez 5

fois plus de chance de réussite!

Venez découvrir les meilleurs

commerces aux concepts origi-

naux et exclusifs en provenance

d'Europe, des États-Unis, du Qué-

bec et des autres provinces! Des

succès prouvés dans l'alimen-

tation, la mode, la décoration, la

quincaillerie, le voyage, le sport, la

beauté, la santé, la restauration,

les services divers, etc...

Apprenez tout sur le franchisage

Une présentation de l'Association
des Franchiseurs du Québec

Tous les jours, vous pourrez entendre et questionner les plus grands experts du monde de la franchise. Ces panels de discussion seront modérés par M. Pierre Giroux (Fusions et Acquisitions) de la firme Maheu Noiseux.

Samedi 15 avril 14 h 00-17 h 00

Dimanche 16 avril 15 h 00-17 h 00

Lundi 17 avril 16 h 00-18 h 00

Mardi 18 avril 14 h 00-15 h 00

En plus,

Votre enregistrement vous donne gratuitement accès au 2e Salon national du commerce de détail STORESHOW '89 où vous pourrez vous informer des dernières nouveautés en matière d'aménagement de magasin, de visual merchandising, d'opérations au point de vente "P.O.S." et des différents services au point de vente. De plus, vous pourrez également assister aux nombreuses conférences spécialisées sur le commerce de détail et vous instruire sur l'aménagement de vitrines au Théâtre des vitrines d'avant-garde La Presse

Assistez aux conférences des Grands franchiseurs

Une présentation du Journal **FINANCE**

Ces grandes conférences sur l'avenir du franchisage et les opportunités du commerce données par les plus grands de l'industrie seront animées par M. Serge Therrien, éditeur du journal Finance.

Samedi 15 avril, 13 h 00

Jacques Synotte, P.D.G. Groupe T.C.G. (G. Lebeau/M. Muffler)

Dimanche 16 avril, 13 h 00

Robert Panet Raymond, Président et chef de la direction

Rôtisseries St-Hubert

Lundi 17 avril, 14 h 00

J. Maurice Bissonnette, Président Joe Loue Tout

Mardi 18 avril, 13 h 00

Paul-André Guilloitte, P.D.G. A.L. Van Houtte

Le 4e Salon international de la franchise, ne le manquez pas!

PALAIS DES CONGRÈS DU 15 AU 18 AVRIL 1989 DE 12 h 00 à 21 h 00

Prix d'entrée: 10\$

6/49

Tirage du 09-04-12

Vous pouvez miser jusqu'à 20 h le mercredi et le samedi

10 28 30 37 40 44

No complémentaire: 21

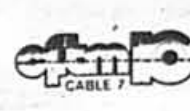
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

GAGNANTS LOTS

6/6	1	2 378 404,80\$
5/6 +	1	898 508,50\$
5/6	268	2 563,80\$
4/6	14 159	93,30\$
3/6	249 776	10,00\$

Ventes totales: 17 295 787,00\$

PROCHAIN GROS LOT 09-04-15 (APPROXIMATIF): 2 200 000,00\$



Vaste rassemblement des employés du rail, le 19 avril à Paul-Sauvé

■ Le centre Paul-Sauvé risque de vibrer à nouveau mercredi prochain.

Mais cette fois, il ne sera pas question de la loi 178 et de la querelle linguistique. Plutôt, de l'industrie du rail qui, au dire de ses travailleurs, déperit à vue d'oeil depuis une dizaine d'années au Québec — les pertes d'emplois s'y chiffrent par plusieurs milliers.

Le secrétaire général de la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ), Fernand Daoust, a donc annoncé hier la mise sur pied d'un front commun des syndicats du rail — 15000 emplois syndiqués sont directement liés à l'industrie ferroviaire au Québec — et l'organisation d'un vaste rassemblement des employés du rail, le 19 avril à Paul-Sauvé.

Le front commun entend mener une campagne d'information et de sensibilisation auprès de ses membres et de la population en

général sur l'importance de l'industrie ferroviaire. Il compte également amener tous les niveaux de gouvernement, les organisations patronales et communautaires à mettre sur pied une table de concertation québécoise qui élaborera «une politique nationale de consolidation et de développement de l'industrie du rail à l'intérieur de laquelle le Québec trouve sa juste part».

«Nous irons partout où un train se rend, a lancé hier M. Daoust. En Gaspésie, en Abitibi. Tous les hommes politiques seront vus et appelés à appuyer sans équivoque notre mouvement.»

Le leader syndical dit avoir été «estomaqué de constater que, selon les données du ministère des Transports du Québec, les investissements réalisés et projetés, pour la période 1983-1992 sont de l'ordre de \$1,4 milliard pour le Québec, de \$5,6 milliards pour

l'Ontario et de \$9,5 milliards pour l'Ouest du pays».

La situation du rail n'a cessé de se détériorer depuis 10 ans, mais ce sont les rumeurs de fermeture de Via Rail qui ont fait déborder le vase, a-t-il admis. Un abandon complet du service entraînerait une perte de 12000 emplois directs et indirects, affirme-t-on de source syndicale.

S'il se fixe des objectifs à plus long terme, le front commun parle aussi de «mesures d'urgence». Il exige notamment du gouvernement fédéral les engagements suivants avant le dépôt du prochain budget fédéral:

■ maintien intégral des centres d'entretien;

■ maintien de toutes les lignes ferroviaires;

■ maintien des subventions à Via Rail.

M. Daoust déplore que le secteur ferroviaire soit délaissé au Québec alors que par leurs taxes, les contribuables payent pour un réseau routier qui est largement utilisé par l'industrie du transport par camion et par autobus.

En salaires directs, l'industrie du rail verse annuellement plusieurs centaines de millions de dollars et, selon Fernand Daoust, «la FTQ et les syndicats du rail entendent tout mettre en oeuvre pour que cesse l'hémorragie et

que soit développée une véritable stratégie de développement du rail au Québec».

«Nous prendrons les moyens pour être écoutés et compris», a-t-il conclu.

Le Westmount Square ne sera pas déparé par les rénovations

C'est ce que soutient la firme d'architectes chargée des travaux

FRANÇOIS VÉZINA

■ La firme d'architectes Arcop Associés soutient que les rénovations prévues au Westmount Square ne transformeront pas radicalement l'édifice reconnu par plusieurs spécialistes comme un chef-d'oeuvre architectural.

La firme précise également que ces rénovations sont nécessaires en raison du piètre état des lieux et de la transformation du quartier aux alentours du Westmount Square.

Arcop est l'une des deux firmes qui aménagent le Westmount Square. Le projet a déjà déclenché une levée de boucliers. Les opposants affirment que les travaux défigureront l'édifice, une oeuvre du grand architecte Mies van der Rohe.

Yves L'Espérance, un architecte de Arcop, explique que l'avenue Greene est devenue au fil des ans une importante artère commerciale, et qu'elle constitue l'accès public principal à l'édifice. C'est la raison pour laquelle la firme a choisi de prolonger la galerie commerciale vers l'ouest et de construire un petit pavillon d'entrée près du trottoir de l'avenue. «Cette solution a pour but de corriger la difficulté d'accès reconnue à cet endroit, surtout pendant les longs mois d'hiver», allègue M. L'Espérance.

Selon l'architecte, l'aménagement actuel du côté de la rue Greene n'était pas la vision finale du projet de Mies van der Rohe.

Le passage souterrain qui reliera le Westmount Square à l'im-

meuble voisin permettra de diminuer de moitié le trajet qui mène à la station de métro Atwater.

M. L'Espérance a également défendu le projet de laisser pénétrer de la lumière naturelle à l'intérieur de la galerie commerciale en avançant que Mies van der Rohe l'avait envisagé. Le propriétaire de l'époque aurait décidé de rejeter l'idée.

L'architecte a dénoncé l'utilisation du travertin comme recouvrement extérieur de l'immeuble. Selon lui, ce matériau n'aurait pas les qualités requises pour résister au dur climat québécois. La

firme a opté pour le granite non seulement parce qu'il répond bien aux exigences du climat mais aussi parce qu'il a été souvent utilisé par Mies van der Rohe.

Selon M. L'Espérance, tous ces réaménagements assureront la présence des boutiques de grande qualité à Westmount Square, tout en redonnant à l'ensemble un aspect plus sobre.

«Le comité d'architecture et de planification de Westmount a approuvé nos propositions de réaménagement», a dit M. L'Espérance.

Le revenu des travailleurs a baissé de 3% entre 80 et 85

Presse Canadienne
OTTAWA

■ Les travailleurs ont perdu du terrain au plan du revenu entre 1980 et 1985, révélait hier Statistique Canada.

Pendant cette période, le revenu moyen d'emploi des travailleurs canadiens a régressé de 3 pour cent, passant de \$19,311 à \$18,733.

Pour les hommes, la baisse a été de 4 pour cent. Mais chez les femmes, en revanche, le revenu moyen augmentait de 3 pour cent. L'amélioration des revenus de la main-d'oeuvre féminine s'explique par le fait qu'un nombre croissant de femmes ont décroché des emplois dans des secteurs d'activité mieux rémunérés.

SKF
GBS GENERAL
BEARING SERVICE INC.

Montréal 937-7423 Laval 688-5330 Saint-Léonard 326-0471
St-Laurent 744-2721 Longueuil 679-2050 Mir-Est 254-6038

SÉMINAIRES INTENSIFS D'INFORMATIQUE

Jour — Soir — Fin de semaine

- Introduction au IBM-PC 1 et 2 (DOS)
- WordPerfect 4.1-4.2 et 5.0
- Lotus 1-2-3

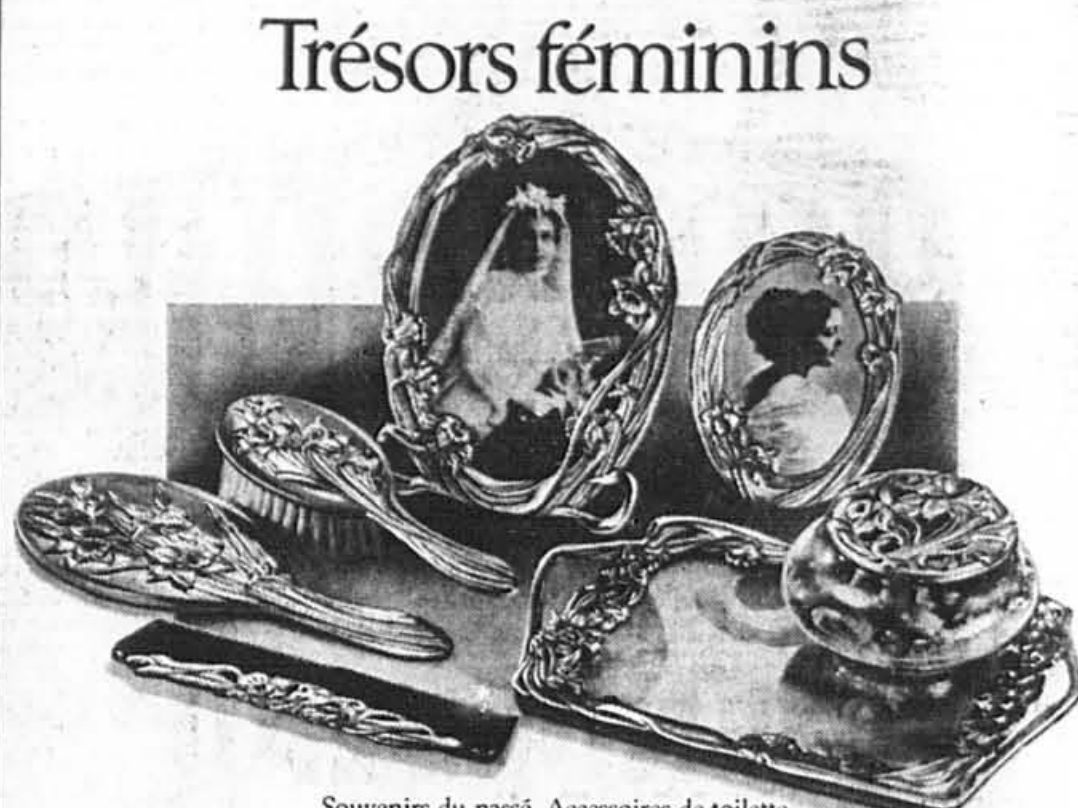
ENDROIT:

Rive-Sud de Montréal (Boucherville)
Transport organisé pour groupes

SÉMINAIRES PRIVÉS POUR V.I.P.

ATELIER DE FORMATION MODERNE EYKEL ET DUBÉ INC.

Tél.: (514) 655-3204 jour seulement
(514) 468-7374 soir seulement



Souvenirs du passé. Accessoires de toilette en étain au fini satiné. Fabriqués en exclusivité pour nous. Avec un délicat motif de jonquille. Représentés: seulement quelques modèles de notre collection.

Ens. de toilette 3 pièces 275\$. Cadres: 9 sur 13 cm 34\$. 13 sur 18 cm 45\$. Plateau-miroir 75\$. Pot-pourri vide 23\$.

BIRKS

SUPER VENTE D'INTÉRIEUR

Souriez, les économies fleurissent.



20⁹⁹\$*
ou moins les 4 litres
SUPER LATEX POUR PLAFONDS FINI MAT BLANC (160-112)



26⁴⁹\$*
ou moins les 4 litres
SUPER LATEX FINI PLATINE BLANC (164-110)



25⁹⁹\$*
ou moins les 4 litres
SUPER LATEX FINI SEMI-LUSTRE BLANC (162-110)



25⁹⁹\$*
ou moins les 4 litres
SUPER LATEX FINI VELOUTÉ BLANC (161-110)

*DANS UN CHOIX DE 250 TEINTES PASTEL. CETTE OFFRE SE TERMINE LE 30 JUIN 1989.

Brico Centre			Val Royal		
LONGUEUIL BROSSARD LAVAL	468-4434 672-0722 688-8320	KIRKLAND RUE WAYERLY (MTL) LA SALLE ANJOU	694-1173 270-2110 366-3992 353-8861	CARTIERVILLE POINTE-CLAIRE VERDUN BOUL. PIE-IX (Montréal-Nord)	333-8140 694-8641 766-2769 325-5964
BELOEIL TRACY TERREBONNE	467-3358 743-3321 471-1122				
LUMBERLAND	LUMBERLAND	LUMBERLAND	RIVE-SUD	LAVAL	
Laval-Ouest: 627-6200 Saint-Vincent-de-Paul: 661-7721	Saint-Léonard: 325-2600 Dorval: 636-0421	Le Gardeur: 582-1700 Pointe-aux-Trembles: 645-2721	QUINCAILLERIE ROUSSEAU ENR. 463, rue Victoria Saint-Lambert 671-3267	GOINEAU & BOUSQUET CIE LTÉE 164, boul. des Laurentides Pont-Viau, Laval 667-9770 / 382-9340	
VERDUN	REPENTIGNY	MONTRÉAL			
CENTRE RÉNOVATION GENEST 3032, boul. LaSalle Verdun 766-3626	CENTRE DE RÉNOVATION PROU'HOME INC. 444, rue Notre-Dame Repentigny 654-6666	QUINCAILLERIE PAUL RIVET 4041, rue Sainte-Catherine Est Montréal 526-2857	LE COLORI MAÎTRE 1875, avenue Panama Brossard 465-2086	GOINEAU & BOUSQUET CIE LTÉE 2121, boul. Curé-Labelle Chomedey, Laval 682-9090/335-6060	
DORVAL	ROSEMONT		QUINCAILLERIE BERGER	COLOBAR DE PONT-VAU	
QUINCAILLERIE BOYER INC. 707, boul. Bord-du-Lac Dorval 631-3538	QUINCAILLERIE A. LALONDE LTÉE 3113, rue Masson Montréal 728-3637/38	QUINCAILLERIE PAUL RIVET 5771, rue de Marseille Montréal 255-7472	1155, boul. Sainte-Élisabeth La Prairie 659-1951	357, boul. des Laurentides Pont-Viau, Laval 667-7200	
NOTRE-DAME-DE-GRÂCE	SAINT-LÉONARD		QUINCAILLERIE J. LEBEAULT INC.	CHEZ LE PEINTRE DÉCORATION INC.	
QUINCAILLERIE MONKLAND INC. 5657, avenue Monkland Notre-Dame-de-Grâce 489-2811	QUINCAILLERIE BEAUBIEN 3194, rue Beaubien Est Montréal 727-0525	JEAN DAoust LTÉE 546, avenue Duluth Est Montréal 844-3659	193, rue Saint-Charles Ouest Longueuil 646-5530	719, Montée Mont-Rougeau Fabreville, Laval 625-2454	
VILLE MONT-ROYAL	SAINT-ANNE-DE-BELLEVUE		EMPIRE DU PAPIER PEINT	AU PRO DÉCOR	
MODELTRIC RONA 1278, Place l'Acadie-Beaumont Mont-Royal 731-6871	RAVARY LE COLOSSE 9275, boul. Langelier Saint-Léonard 326-6800	3455, avenue du Parc Montréal 849-1297	3455, avenue du Parc Montréal 849-1297	1600, boul. Le Corbusier Centre Laval 682-2722	
POINTE-AUX-TREMBLES		ROXBORO	MONTRÉAL-NORD	SAINT-LAURENT	
LATENDRESSE ET FILS 11837, rue Notre-Dame Pointe-aux-Trembles 645-8874	J.-E. FORTIER INC. 103, rue Sainte-Anne Sainte-Anne-de-Bellevue 457-5524	MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION PROBEX INC. 10000, boulevard Gouin Ouest Roxboro 684-9660/337-1233	QUINCAILLERIE CLASSIQUE INC. 12275, boul. Rolland Montréal-Nord 323-2114	DÉCOR CARTIERVILLE Centre 3000 (angle boul. Laurentien) 1919, boul. Keller, Saint-Laurent 334-8330	
		AHUNTSIC	CARREFOUR DU PEINTRE INC.	ST-AUBIN & FRÈRE INC.	
		LA MAISON DU PEINTRE 9795, rue Waverly Ahuntsic, Montréal 381-8524	5284, boul. Henri-Bourassa Est Montréal 326-0983	942, boul. Décarie Saint-Laurent 747-4754	

L'administration Doré verse dans la consultation «semi-privée»

AGNÈS GRUDA

■ En court-circuitant le processus de consultations publiques sur une question de changement de zonage, l'administration Doré met en cause le rôle que pourraient jouer à l'avenir les nouveaux comités conseils d'arrondissement,

estime le conseiller du RCM Marcel Sévigny.

Lors de sa première réunion tenue il y a trois semaines, le comité conseil d'arrondissement du Sud-Ouest avait exigé la tenue d'une consultation publique sur un projet de transformation d'un édifice industriel en une résidence pour étudiants.

L'université McGill a acquis l'immeuble de six étages, situé près de la station de métro Lionel-Groulx, en novembre 1988. L'édifice, en grande partie désaffecté, abrite deux petites entreprises employant au total une quinzaine d'employés. L'université propose d'y installer des résidences qui pourront accueillir 400

étudiants.

Ce projet, qui nécessite un changement de zonage, a déjà été adopté en première lecture par le conseil municipal. Mais le 21 mars dernier, le comité conseil d'arrondissement a décidé de demander à la Ville de surseoir au processus d'adoption pour que la population du Sud-Ouest, quartier qui selon M. Sévigny souffre d'une pénurie d'immeubles industriels, puisse être consultée sur la question.

Montréal a théoriquement accepté la demande, mais a décidé de tenir une consultation accélérée, prévoyant des rencontres privées avec des «intervenants du milieu» et une séance publique finale prévue pour le 2 mai.

«C'est une façon de contourner la décision du comité conseil, par la voie d'une consultation semi-privée», déplore le conseiller de Pointe-Saint-Charles, selon qui cette façon de procéder s'apparente à ce qui se faisait sous le règne du Parti civique.

«Il s'agit de la première demande de consultation publique issue d'un comité conseil d'arrondissement, et déjà ils dérogent aux règles de l'art», a fait valoir M. Sévigny, qui a tenu à manifester son insatisfaction lors d'une séance du conseil municipal, hier après-midi.

Les comités conseils d'arrondissement (CCA), ces instances qui regroupent des conseillers de plusieurs districts et où les citoyens peuvent formuler des requêtes ou poser des questions sur l'administration municipale, ont tenu leurs premières assemblées publiques le mois dernier.

En réponse à ces critiques, le vice-président du comité exécutif, M. Robert Perreault, a fait valoir que Montréal vit actuellement une «phase transitoire» et que de tels problèmes ne devraient plus se produire lorsque les CCA seront bien implantés.

«Le projet de changement de zonage avait été présenté en première lecture avant que les comités conseils ne commencent à fonctionner. Nous avons dû accélérer le processus de consultations publiques pour des raisons de délais, afin de permettre à l'université McGill de rencontrer ses échéanciers.»

Un autre projet de changement de zonage, concernant cette fois la construction d'un immeuble à l'intersection des rues Docteur

Penfield et Redpath, a suscité hier le même débat.

Ici aussi le comité conseil de l'arrondissement Centre a demandé la tenue d'une consultation publique. L'administration a préféré offrir plutôt une séance d'information.

«C'est du tripatage de CCA, les gens vont finir par se demander à quoi ça peut bien servir», a lancé le conseiller dissident du RCM Pierre-Yves Melançon.

Habiter Montréal: le diagnostic est bon, les remèdes, moins!

AGNÈS GRUDA

■ La politique d'habitation rendue publique en février par l'administration Doré pose le bon diagnostic, mais ne suggère pas les bons remèdes, affirme la Chambre de commerce de Montréal.

Selon la Chambre de commerce, les mesures proposées dans le document «Habiter Montréal» ne s'attaquent pas de front à un problème qu'elle juge crucial: celui de l'éffritement du polder démographique de la métropole.

Dans un mémoire présenté hier aux audiences publiques sur la politique d'habitation, le lobby des milieux d'affaires soutient en outre que la ville fait fausse route en proposant de construire 40000 nouveaux HLM.

Une telle approche, a expliqué le vice-président exécutif de la Chambre, M. Luc Lacharité, risque d'aboutir à la création de ghettos de pauvreté et de perpé-

tuer les problèmes sociaux à Montréal.

Or, la solution de ces problèmes «passe par une vision de développement économique et par l'enrichissement de la collectivité», estime l'organisme, selon qui «l'aide à la personne» est préférable à une politique massive de logements sociaux.

Concrètement, la Chambre croit que la politique d'habitation devrait comporter une aide plus substantielle à l'accès à la propriété. Elle souhaite notamment une majoration de la valeur maximale des habitations admissibles au crédit d'impôt foncier offert aux nouveaux propriétaires (actuellement, ce plafond est de \$95000 pour une maison unifamiliale neuve et de \$75000 pour un logement.)

La Chambre réclame en outre la levée totale de l'interdiction qui empêche la transformation d'immeubles locatifs en copropriétés ou condos.

On sait que Montréal propose un retour partiel des conversions, qui seraient limitées à un p. cent du stock résidentiel d'un arrondissement, et nécessiteraient l'accord de 60 p. cent des locataires de l'immeuble concerné.

La Chambre de commerce juge que ces contraintes sont telles que la conversion en condos demeurera à toutes fins utiles irréalisable.

Participant elle aussi aux audiences publiques d'hier, l'Association provinciale des constructeurs d'habitation du Québec affirme pour sa part que Montréal doit s'atteler à «garder et ramener en ville une clientèle diversifiée par ses moyens et ses styles de vie.»

Selon l'association, une politique d'habitation visant essentiellement une clientèle de «premiers acheteurs» à revenus moyens entraînera «l'uniformisation, l'appauvrissement architectural et l'apparition de ghettos.»

Postes Canada crée un premier comité d'usagers

FRANÇOIS VÉZINA

■ Depuis hier, les insatisfaits de Postes Canada de la région de Montréal peuvent formuler leurs plaintes au comité d'usagers du service postal. C'est le premier des neuf comités régionaux du pays à débiter ses travaux.

Ce nouvel organisme intervient si une personne n'approuve pas une décision du service à la clientèle concernant une plainte.

Toutefois, ce comité ne fait qu'émettre des recommandations qu'il acheminera ensuite vers le comité de réexamen du service postal à Ottawa. La recommandation aboutira en bout de piste à la direction régionale du service postal.

Les activités du comité sont supervisées par un fonctionnaire de la Société canadienne des postes. Les membres proviennent des associations de consommateurs, des corporations professionnelles ou des administrations municipales.

La juridiction du comité couvre un territoire allant de Mont-Laurier à Saint-Régis et Saint-Philisberg, de l'île de Montréal à Louisville.

Le comité de réexamen se transformera en office dès qu'un projet de loi sera voté en ce sens à la Chambre des communes. Un tel projet avait déjà été adopté en première lecture, mais il n'avait jamais franchi les autres étapes en raison de la dissolution de la Chambre l'automne dernier.

En attendant, le comité créé en juin 1988 poursuit ses travaux en se basant sur le texte du projet de loi. Il doit tenir des audiences publiques sur toutes les modifications de tarif proposées par Postes Canada qui doit répondre publiquement aux recommandations du comité dans un délai de 30 jours.

«Si jamais la Société reléguait aux oubliettes nos recommandations, le gouvernement pourrait alors nous accorder un statut qui nous permettrait de réglementer le service postal», a soutenu un membre du comité, M. Claude Senneville.



MARCHÉ AUX PUCES

DANS LES ANNONCES CLASSÉES: UN NOUVEAU MARCHÉ À BON MARCHÉ!

Vendez de tout pour seulement

10,95\$

2 lignes d'annonce* pendant 4 jours pour 10,95\$, soit seulement 2,74\$ par jour

La Presse vous offre une nouvelle rubrique à l'intérieur de ses annonces classées: le Marché aux puces.

Vous pourrez désormais y annoncer toutes sortes d'objets que vous désirez vendre et ce, sous un superbe chapiteau.

Le nouveau Marché aux puces de La Presse: une façon peu coûteuse de vendre vite et bien!

Le Marché aux puces des annonces classées

285-7111

La Presse

Interurbains sans frais: 1-800-361-5013

*Le Marché aux puces n'est accessible qu'aux particuliers et exclut les annonces concernant l'immobilier, les services, les véhicules motorisés et les animaux. On peut annuler son annonce en tout temps après la première parution, mais la facturation sera établie pour 4 jours de publication.

La "Voiture européenne de l'année" est arrivée!

Pourquoi 54 juges sur 57 ont-ils proclamé la toute nouvelle Peugeot 405 "Voiture européenne de l'année 1988" avec la plus grande avance jamais enregistrée? "Facile à expliquer, commentait Denis Duquet, collaborateur à La Presse: les juges ont conduit la voiture!" Mais il n'y a pas que des records qui sont tombés.

Si vous lisez les magazines automobiles, vous savez déjà que tous les critères connus en fait de performance, de technologie, de confort, de sécurité et de valeur ont été dépassés.

La Peugeot 405 a imposé une nouvelle référence pour les berlines européennes. Et depuis 1987, elle a rendu fous d'enthousiasme près d'un demi-million d'automobilistes européens.

Mais ceci n'est pas vraiment une primeur: combien de fois la voiture que vous convoitez n'a-t-elle pu, lors d'un concours, se mesurer à la Peugeot 405?

En étant reconnue également "Voiture importée de l'année 1989" par l'Association américaine de la presse automobile, la Peugeot 405 l'emportait sur ces autres voitures de grande classe: la Saab 9000CD, le coupé Legend Accura, les

Audi 90 et 100, la Mercedes 190E, la Toyota Celica All-Trac Turbo et les BMW 535i et 750iL.

Denis Duquet du journal La Presse en parle ainsi: "Sur la route, la Peugeot 405 est un modèle d'équilibre. Elle offre beaucoup de potentiel, aussi bien au

essai d'une Peugeot 405.

Que vous optiez pour la DL 405 à 22 590 \$ ou pour la 405 S à 26 550 \$, ou encore pour la foudroyante Mi16, notre grande performante 16 soupapes à 32 550 \$, vous atteignez un sommet: chaque Peugeot 405 recèle, sous son

Bosch Motronic. Des amortisseurs à 8 soupapes, brevetés par Peugeot, qui s'ajustent automatiquement à l'état de la route et à votre façon de conduire sans faire appel aux complexités électroniques. Et un système de freinage à régulation automatique qui répartit la pression entre les freins à disque aux 4 roues.

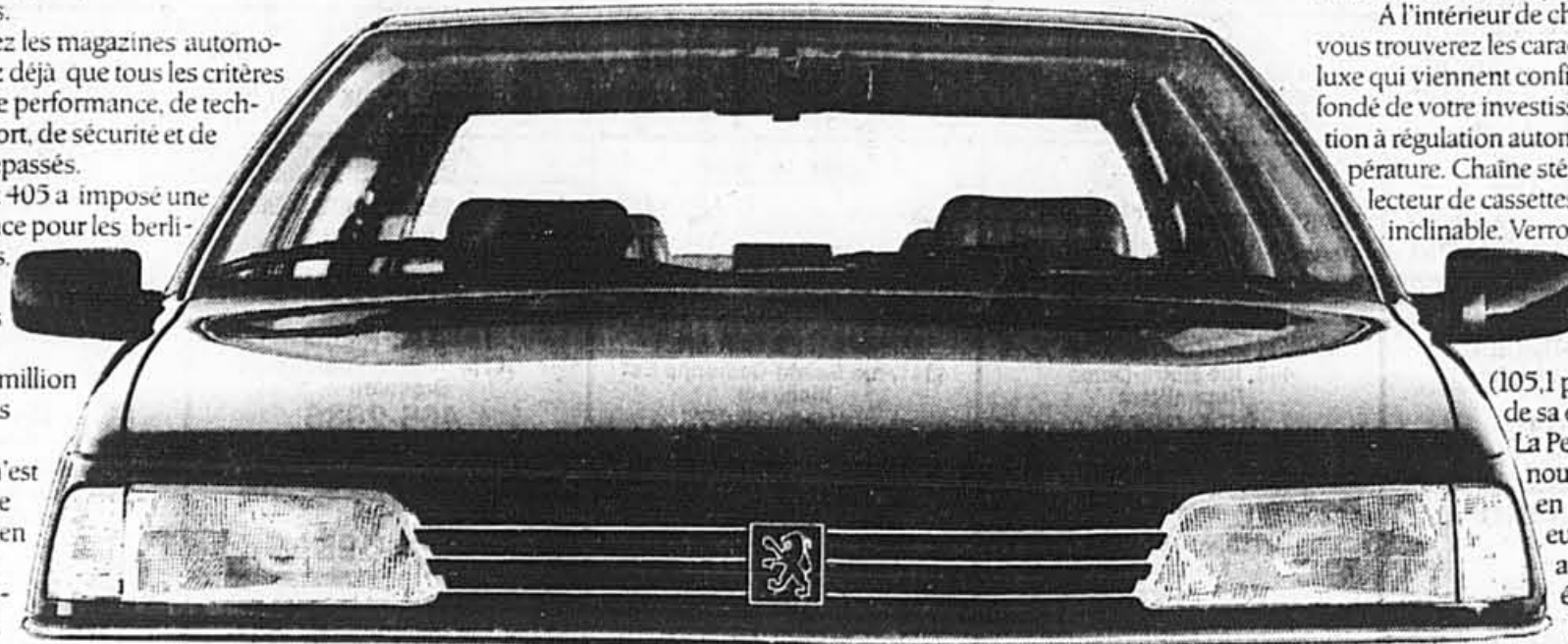
À l'intérieur de chaque Peugeot, vous trouverez les caractéristiques de luxe qui viennent confirmer le bien-fondé de votre investissement. Climatiseur à régulation automatique de la température. Chaîne stéréo AM-FM avec lecteur de cassettes et antivol. Volant inclinable. Verrouillage électrique des portes. Et tout cela sur un empattement de 266,9 cm

(105,1 po), le plus long de sa catégorie.

La Peugeot 405, votre nouvelle référence en fait de berlines européennes, est appuyée par une équipe de spécialistes compétents, réunis au sein

du réseau de concessionnaires qui connaît l'expansion la plus rapide au Canada.

En deux mots, voici enfin la seule grande routière européenne qui vous enchantera tout autant qu'elle conviendra à votre portefeuille. Faites l'essai!



chapitre du confort que de l'agrément de conduite."

Alors, si le cours du mark allemand et de la couronne suédoise vous poussent à rechercher une nouvelle référence en fait de qualité et de performance européennes, vous devez absolument faire

profil élégant au coefficient de pénétration de 0,32, ces maints agréments ultra-modernes qui distinguent les grandes routières européennes.

Par exemple: un moteur en alliage léger à injection du carburant et gestion électronique par dispositif numérique

PEUGEOT 405

La nouvelle référence européenne

Tous véhicules de la Peugeot 405 sont offerts, 2 portes ou 22 590 \$ la plus et les caractéristiques de votre voiture peuvent changer sans préavis jusqu'à la date de livraison. De plus, une unité d'entretien des pneus est en option pour les concessionnaires. Les frais de transport et de la préparation à la livraison. Votre spécialiste Peugeot peut vendre toute voiture à un prix inférieur au prix de vente de votre organisme vendeur de véhicules. Groupes motorisés: 5 ans ou 60 000 km. Sécurité de la voiture, 3 ans ou 60 000 km. Performances attribuées à la route, 5 ans, sans limite de kilométrage.

La Peugeot 405 est importée, vendue et entretenue par Autolux Distribution Inc., représentant de Peugeot au Canada, et les spécialistes agréés Peugeot.

Peugeot Centre Est 4747, rue Jean Talon E. St-Léonard (514) 729-9494	Peugeot Centre Ouest 4935, rue Buckham Montréal (514) 723-6151	Peugeot de Laval Auto Grand Tourisme Inc. 1740, boul. Labelle Chomedey, Laval (514) 681-3380 / 331-6554	Peugeot Rive-Sud Auto Flash Stefan Inc. 5410, Grande-Allee St-Hubert (514) 676-1883	Les Automobiles G. Bilodeau Inc. 2427, chemin Duhamel Concordia (514) 263-8692	Peugeot Lessor Les Halles de L'automobile 1750, Periparis Charlesbourg (418) 623-5472	Valois & Frères Auto Inc. 125, boul. Lamirault Drummondville (819) 478-0143	Pour obtenir la liste des autres concessionnaires Peugeot à travers le Canada, composez la 676-8900 à Toronto ou le 1-800-668-8888
---	---	---	---	---	---	--	---

L'OFFRE CHRYSLER DE

6,9%

D'INTÉRÊT*

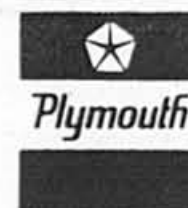
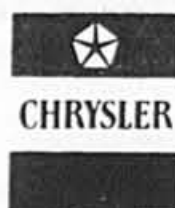
SE POURSUIT POUR UN TEMPS LIMITÉ.

Jeep Comanche 4x2 (boîte pleine grandeur seulement) Comanche 4x4	Eagle Vista Wagonnette Vista Premier Medallion	Plymouth Colt 100 Colt 200 Sundance Reliant Expo	Dodge Lancer 2000 GTX Colt 100 Colt 200 Shadow Aries Expo	Camions Dodge Ramcharger Raider Pick-up pleine grandeur Ram/Power Ram 50 Dakota 4x2/4x4 Fourgonnettes	Chrysler Le Baron H Coupé Le Baron (décapotable exclue) Daytona
--	---	--	---	--	---

ET 9,9% D'INTÉRÊT SUR LES JEEP[®] CHEROKEE ET WAGONEER LIMITED†

* Ces offres sont conditionnelles à une approbation de crédit de Chrysler Crédit Canada Ltée. Le taux d'intérêt est de 6,9% pour 24 mois, 7,9% pour 36 mois et de 8,9% pour 48 mois. Pour que ces offres soient applicables les voitures doivent être achetées chez les concessionnaires participants pendant la durée des offres du 13 avril au 2 mai 1989. Elles ne s'appliquent ni aux véhicules loués, ni aux parcs automobiles, et elles s'adressent uniquement aux particuliers achetant au détail. Ces offres annulent toutes les offres précédentes et ne peuvent être combinées à aucune autre. Taxes, immatriculation, transport et assurance en sus. Voyez votre concessionnaire participant pour de plus amples détails.

† Ces offres sont conditionnelles à une approbation de crédit de Chrysler Crédit Canada Ltée. Le taux d'intérêt est de 9,9% pour une période maximale de 48 mois et de 10,9% pour une période de 60 mois. Offres pour un temps limité. Voyez votre concessionnaire pour les détails.



CHRYSLER CANADA 

Cinéma



Georges Dufaux, directeur du programme français de l'ONF.

L'affaire Carle: tempête dans un verre d'eau?



LUC PERREAULT

Monument Valley, dans l'Utah. Quelque part près du Colorado. Léa Pool tourne un documentaire pour la série *Parler d'Amérique*, produite par l'ONF. A la caméra, Georges Dufaux qui s'est éloigné pour quelques semaines de son bureau de directeur du programme français de l'ONF. Le même Georges Dufaux qui aurait exercé contre Gilles Carle une discrimination dont les journaux ont largement fait écho depuis quelques semaines.

Rappelons les faits. Carle veut tourner un film sur la Corvée, pendue pour avoir assassiné son mari. Il soumet son projet à l'ONF. On l'examine. Le projet est refusé. Colère du cinéaste: Georges Dufaux lui aurait annoncé — devant témoins — qu'une nouvelle politique de l'ONF voulait que l'on fasse travailler les jeunes cinéastes, histoire de préparer la relève, plutôt que les vieux galonnés comme Carle.

Gilles Carle proteste en écrivant une lettre à Joan Pennafather, commissaire par intérim du gouvernement à la Cinématographie. C'est-à-dire patronne de l'ONF. Et pour que l'affaire ne passe pas sous silence, il envoie des copies de cette lettre à Marcel Masse, à Lise Bacon, à Serge Losique et à quelques autres.

La commissaire par intérim lui répond en l'assurant qu'elle trouve toute discrimination inadmissible et qu'elle verra à ce que cela ne se reproduise pas.

Carle jubile. Mais pas Georges Dufaux.

Coup de téléphone hier de l'Utah, pour dire que ce n'est qu'une tempête dans un verre d'eau. « La commissaire par intérim a donné raison à Carle et je ne trouve pas ça correct. Elle a paniqué. »

Mais pourquoi avoir refusé le projet de Carle?

« Nous avons dit à Carle que son film coûtait trop cher et que, de toute façon, les rapports du comité de lecture n'étaient pas favorables. »

Dufaux reconnaît qu'il a le mandat de préparer la relève et de privilégier les jeunes quand c'est possible. Mais il n'existe pas à l'ONF, comme le soutient Carle, une politique discriminatoire à l'endroit des cinéastes chevronnés. A preuve: parmi les projets retenus se trouvent ceux de Denis Arcand, Michel Brault, Robert Ménard et Brigitte Sauriol.

A quoi rime toute cette affaire?

Il faut savoir que Gilles Carle est depuis peu président de la section canadienne de la Société des auteurs et compositeurs dramatiques (SACD) qui veut faire adopter une politique de droits d'auteur plus rigoureuse.

Pour faire mûrir la bonne cause, croit Dufaux, Carle aurait pris prétexte du refus de l'ONF pour interdire que soient normalement diffusés deux films de promotion — *Cinéma Cinéma* et *Les 50 ans de l'ONF* — qui lui avaient été commandés. Il invoquait ses droits d'auteur.

Interdiction qu'il a levée dès qu'il a reçu la lettre de Mme Joan Pennafather l'assurant que toute discrimination serait bannie du Studio C qui gère le programme de fiction française de l'ONF.

DES FILMS EN PRIMEUR

■ En primeur à compter d'aujourd'hui dans les salles de la région montréalaise: *Trois pommes à côté du sommeil*, un film de Jacques Leduc (*Chronique de la vie quotidienne*, *On est loin du soleil*, etc.) avec Normand Chouinard et Paule Baillargeon; *Winter People* du cinéaste canadien Ted Kotcheff, avec Kelly McGillis; *The Year my voice broke* de l'australien John Duigan; et un autre film australien, celui-ci de Paul Cox, *Vincent - the Life and Death of Vincent van Gogh*.

BLOC NOTES

■ Au Cinéma Parallèle, jeudi et vendredi prochain, une série de films d'avant-garde des Pays-Bas produits entre 1968 et 1982. Dix-huit courts métrages groupés sous le titre *Images of a baroque cinema*.

■ Chevy Chase tourne depuis quinze jours au Colorado *National Lampoon's Christmas Vacation* sous la direction de John Hughes.

■ Au Parisien à compter du 21 avril: *les Rues de mon enfance* de la célèbre réalisatrice danoise Astrid Henning-Jensen.

■ Conférence de presse mardi prochain pour annoncer une exposition sur le thème « la ville et le cinéma » au Palais de la civilisation (île Notre-Dame).

■ Ce soir à la Cinémathèque québécoise, dans le cadre de la rétrospective consacrée au cinéma brésilien des années 80: *En avant Brésil* de Roberto Farias.

■ Du 26 au 30 avril au Cinéma Parallèle: *Horses in Winter* de Rick Raxlen et *Patrick Valley*. Avec sous-titres français.

Les majors et les étiquettes: le ton monte à Québec

PIERRE ROBERGE
de la Presse Canadienne

La ministre des Affaires culturelles Lise Bacon se dit « surprise » par le refus de la Paramount d'autoriser son grossiste au Québec à distribuer en cassettes les versions en anglais de ses films.

« Je les soupçonne de chercher à augmenter le prix des cassettes, a-t-elle déclaré, hier à Québec. Si c'est pour cette raison, alors ils ne respectent pas l'entente (entre le gouvernement et la Motion Picture Export Association of America, MPEAA) dans laquelle ils assuraient de vouloir se conformer aux lois et règlements du Québec. »

Des avocats du Ministère et de la Paramount sont censés discuter bientôt de cette affaire, a ajouté Mme Bacon. Mercredi, le « major » américain disait s'opposer au système de l'étiquette parce qu'il « entrave la concurrence ».

En vertu de nouveaux règlements, qu'applique depuis le premier avril la Régie du cinéma, un grossiste (qui n'est pas détenteur des droits exclusifs) au Québec doit déposer l'autorisation écrite de la société détentrice (le plus souvent un « major » de Hollywood) pour pouvoir acheter son lot d'étiquettes anti-piraterie.

Ciné-Maison Bellevue, le grossiste qui attendait en vain le document, a fini par apprendre mardi que la Paramount refuse carrément.

La ministre Bacon fait état de 108 grossistes québécois qui ont obtenu leur permis et sont en règle, ainsi que des autres « majors » (MCA, Warner, Fox,

CBS, Disney) qui ont tous transmis aux entreprises du Québec la lettre nécessaire.

Vrai distributeur

Le producteur et distributeur René Malo souligne la notion de « vrai distributeur », soit un détenteur de droits exclusifs dans un territoire donné.

Son groupe à lui détient, en vertu d'un contrat avec ce « major », les droits exclusifs du catalogue de versions françaises (par exemple *Crocodile Dundee II* qui s'est vendu à 2 800 exemplaires) de la Paramount, pour le marché des cassettes au Québec. De sorte qu'il n'a même pas besoin d'une lettre d'autorisation pour acquiescer ses étiquettes anti-piraterie.

Or René Malo formule cette réserve quant au nouveau système d'étiquette: il attribue la qualité de distributeur à des entreprises (ou individus) qui n'en sont pas vraiment.

Un commerçant malhonnête, explique-t-il, peut recourir au « truc de la compagnie A qui cède ses droits à la compagnie B ». La deuxième pourra acheter ses étiquettes en déposant une lettre bidon, « puisque les règlements n'exigent même pas que la compagnie A possède les droits avant de les céder ».

« Avec ça, à la limite, on pourrait avoir 850 distributeurs exclusifs de *Star Wars XXXII* au Québec », lance M. Malo dans un exemple image.

Le principe de l'étiquette, sans laquelle un exemplaire de cassette est en infraction, lui semble simple et bon. Mais le trou se situerait en somme avant l'étape de l'arrivée de la marchandise sur les tablettes.



Marie Philippe, Raymond Lévesque, Jean-Pierre Coallier.

PHOTO DENIS COURVILLE, La Presse

Le prix CIEL-Raymond Lévesque à Marie Philippe

« **C**réé pour aider un auteur-compositeur d'ici, qui compte déjà des réalisations, à atteindre de nouveaux sommets », le prix CIEL-Raymond Lévesque, accompagné d'une bourse de \$5 000 a été remis hier à Marie Philippe par la lauréate de l'an dernier, Sylvie Tremblay.

La lauréate a commencé à composer et chanter à Québec en 1974, avec le groupe Ungava, puis en 1975 lors de l'événement culturel La Chanté.

Marie Philippe a signé en 1986 un premier microsilicon comportant des chansons comme *Qui t'a permis?*, *Pourquoi j'ai fait ça* et *Je rêve enco-*

re, celle-ci donnant lieu à un vidéo-clip. Elle compte sortir son prochain disque à l'automne.

La cérémonie de remise du prix s'est déroulée en présence de nombreux artistes: Clairette, Fernand Gignac, Marie-Denise Pelletier, Monique Vermont, Pierre Létourneau, Danielle Oddera, Bertrand Gosselin...et, bien sûr, Raymond Lévesque et Sylvie Tremblay.

Le mot de la fin est revenu à Raymond Lévesque qui a formulé le vœu que « les nouveaux talents continuent le combat pour le Québec français et défendent notre identité à travers le monde. »

Feuilleton américano-soviétique

Agence Reuter
LOS ANGELES

La compagnie américaine MGM/UA Television a annoncé qu'elle avait conclu un accord avec la Gosteleradio, organisme de radio-télédiffusion soviétique, pour produire une mini-série de quatre heures sur un voyage américano-soviétique vers Mars.

Selon David Gerber, président de MGM/UA Television, c'est la première fois que des producteurs américains et soviétiques se mettent d'accord pour partager les coûts et les bénéfices d'une série télévisée.

Il a estimé le budget de la série envisagée à \$10 millions. Des acteurs des deux pays joueront dans ce feuilleton qui sera essentiellement tourné en URSS, à l'indiqué Gerber, selon qui certaines scènes seront même réalisées dans des installations spatiales soviétiques.

Le tournage devrait commencer au début de l'année prochaine et préfigurerait peut-être la réalisation d'une idée récemment lancée par Moscou: une mission conjointe américano-soviétique pour envoyer le premier homme sur Mars le siècle prochain.

Une suite satanique...

Agence Reuter
LONDRES

Les responsables du Royal Court Theatre de Londres ont annoncé hier qu'ils se préparaient à présenter un drame britannique qualifié par l'agence iranienne Irna de « suite satanique » à l'affaire Rushdie.

Ils ont démenti qu'ils risquaient de provoquer la colère des musulmans en montant *les Nuits iraniennes* de l'intellectuel marxiste Tarik Ali et du dramaturge Howard Brenton consacrées à la controverse sur *les Versets sataniques* de Salman Rushdie. La première sera jouée mercredi prochain.

« En ce qui me concerne, il s'agit d'apporter une contribution positive au débat, d'éduquer et d'éclairer les gens », a déclaré Simon Curtis, directeur adjoint du théâtre.

Irna, citant des critiques de la pièce dans la presse britannique, la qualifie de « suite satanique » à l'affaire Rushdie, ajoutant que ses auteurs étaient tout à fait conscients de leurs intentions provocatrices.

Selon les critiques, *les Nuits iraniennes* mettent en scène trois personnages — le poète Omar Khayyam, un calife oriental et Schéhérazade, héroïne des *Mille et une nuits*.

Schéhrazade raconte l'histoire d'un poète dont les versets provoquent la colère d'un « homme saint » dans un pays autrefois appelé la Perse, lui fournissant par là une cause pour unir son peuple, après une guerre.

Rock

■ **Black Sabbath** est de retour, avec un seul des membres originaux du groupe, le guitariste **Tony Iommi**. Le nouvel album, *Headless Cross*, a été enregistré avec l'aide du chanteur **Tony Martin** et du batteur **Cozy Powell**.

■ A la suite d'une erreur administrative, des albums de **Michelle Schocked** se sont retrouvés en vente en Afrique du Sud, ce qui est interdit par une clause dans son contrat. Ils ont été retirés des magasins et détruits.

Audrey Hepburn participe à l'opération Life Line

Agence France-Presse
KHARTOUM

Audrey Hepburn a présidé hier à Khartoum la cérémonie de départ d'une barge chargée de cent tonnes de vivres et de médicaments à destination du sud du Soudan par voie fluviale, dans le cadre de l'opération Life Line patronnée par l'UNICEF.

La cérémonie a eu lieu dans le port d'El Shajara, sur le Nil Bleu, dans le sud de la capitale soudanaise, en présence du ministre soudanais des Affaires sociales, Al Hadj Mohamed Moussa, et de responsables de l'UNICEF et du

Programme Alimentaire Mondial (PAM).

L'actrice s'est entretenue dans la matinée avec le Premier ministre soudanais, M. Sadek el Mahdi, du progrès des opérations de secours. Audrey Hepburn doit se rendre à Nairobi, où elle participera aux opérations de secours organisées à partir du Kenya en direction du sud du Soudan.

On apprendait d'autre part à Khartoum, que le gouvernement soudanais et l'Armée de Libération du Peuple du Soudan (SPLA) avaient accepté de prolonger la trêve jusqu'à la mi-mai pour permettre l'acheminement des secours avant la saison des pluies.

Le marché américain du livre, à peu près fermé...

Associated Press
NEW YORK

Les fabricants étrangers de voitures ou de télévisions vendent aisément leurs produits aux États-Unis. Pour les écrivains, c'est une toute autre paire de manches: même les prix Nobel de littérature ne font pas recette.

Les best-sellers européens se traduisent rarement en best-sellers américains, alors que les gros succès américains sont en revanche presque sûrs de faire une belle carrière à l'étranger.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes: sur les 55 000 livres nou-

veaux publiés en 1987 aux États-Unis, seuls 1 600 (soit un très modeste 3 p. cent) étaient des livres traduits. En France et en Allemagne fédérale, 40 p. cent des livres publiés sont traduits d'autres langues.

Plusieurs raisons expliquent cette situation. Tout d'abord, et c'est sans doute la plus importante, la fascination qu'éprouvent les Américains pour tout ce qui est américain. « La plupart des Américains ne lisent pas de livres traduits », relève John Baker, éditeur de *Publishers Weekly*. Les affaires politiques et culturelles des autres pays ne les intéressent pas.

L'exception confirmant, la ré-

gle, le livre de Mikhaïl Gorbatchev *Perestroïka* s'est vendu à 100 000 exemplaires: une belle réussite, selon de nombreux éditeurs. Mais rien de comparable avec ce qu'on espère du prochain livre de Ronald Reagan.

Pour Naguib Mahfouz, prix Nobel égyptien de littérature 1988, les ventes ont progressé juste après l'attribution de son prix en octobre dernier, 4 000 exemplaires environ. « Mais ça commence déjà à baisser », note Don Herdeck, l'un des deux éditeurs du romancier.

Quant aux précédents prix Nobel, le romancier français Claude Simon (1985) et le poète tchèque

Jaroslav Seifert (1986), leurs livres sont déjà presque introuvables dans les librairies. Deuxième raison du déséquilibre: les éditeurs américains ne voient pas pourquoi ils paieraient des frais de traduction, quand il existe une production littéraire pléthorique en anglais, dans laquelle ils n'ont que l'embaras du choix.

Enfin: le barrage de la langue. La plupart des éditeurs américains, à la différence de leurs homologues européens ou japonais, ne connaissent que l'anglais, ce qui explique leur méfiance vis-à-vis des productions étrangères, et leur ignorance des nouvelles publications à l'étranger.

R.E.M.

CE SOIR

GREEN WORLD TOUR 1989

artiste invité
INDIGO GIRLS
Vendredi, 14 avril, 20h
Forum de Montréal

Billets 22,50\$ en vente aux guichets du Forum et à tous les comptoirs Ticketnet (+ frais de service)
Cham 977 fm

Georges Sébastian meurt à 85 ans

Agence France-Presse
PARIS

Le chef français d'origine hongroise Georges Sébastian, 85 ans, dernier disciple vivant de Bruno Walter, est décédé dans la région parisienne où il s'était retiré.

Spécialisé dans le répertoire germanique post-romantique, polyglotte (il parlait sept langues), Georges Sébastian était autant un chef symphonique que lyrique. Il fit ses débuts à l'Opéra de Paris en 1947 et y accompagna deux cantatrices fameuses, la Callas et la Tebaldi.

Mais c'est dès 1921 que Georges Sébastian (né à Budapest le 17 août 1903 et formé par Kodaly, Bartok et Weiner), s'initia à l'opéra à Munich, d'abord comme chef de chant, dans le sillage de Bruno Walter, son maître dont il est nommé assistant. Le grand chef autrichien, lui-même jadis collaborateur de Mahler, le rappela auprès de lui à l'Opéra de Berlin de 1927 à 1930. Entre-temps Georges Sébastian avait

passé une saison au Metropolitan Opera de New York (1923-24), puis avait travaillé à Hambourg et Leipzig.

Sa carrière l'amena ensuite, fait assez rare, à travailler en URSS comme directeur musical de radio et de l'Orchestre philharmonique de 1931 à 1937, avec Prokofiev comme soliste.

Fuyant le nazisme, la deuxième guerre mondiale le trouva en Amérique, partagé entre l'opéra de San Francisco, le Théâtre de Rio et l'Orchestre philharmonique de Scranton (New Jersey). Il revint après les hostilités en Europe et notamment en France, où il fut un des premiers défenseurs de Mahler.



Georges Sébastian

LES FEUX DE LA DANSE BANQUE ROYALE PRESENTENT
Dave Brubeck Quartet
Murray Louis Dance Company
CE SOIR jusqu'à dimanche

12 - 13 - 14 - 15 avril, 20 h



SUPPLÉMENTAIRE
16 avril, 19 h

Théâtre Maisonneuve
Place des Arts

Reservations téléphoniques:
514 842 2112 - Frais de service

CE QUE LES CRITIQUES ONT DIT DE L'ASSOCIATION ENTRE LA MURRAY LOUIS DANCE COMPANY & LE DAVE BRUBECK QUARTET

«Deux morceaux de bravoure ensemble... le résultat fut une combinaison particulièrement agréable de jazz et de danse moderne... extra!»

Olive Barnes
NEW YORK POST

«...un enchantement pour les yeux et les oreilles.»

Mary Campbell
ASSOCIATED PRESS

«...une équipe superbe.»

François Masson
WQXR RADIO

«...Dave Brubeck et Murray Louis forment une équipe gagnante... «Four Brubeck Pieces» ressemblait à une série d'improvisations où chaque danseur y était un virtuose.»

Barbara Zuck
THE COLUMBUS DISPATCH

«Certaines associations sont simplement venues du ciel. Astaire et Rogers, Rogers et Hammerstein, Nureyev et Fonteyn, Louis et Brubeck... La magie qui s'en dégage ne fait aucun doute...»

Betsy Kline
PITTSBURGH PRESS

Théâtre Maisonneuve
Place des Arts

Redevance de 1\$ sur tout billet de plus de 7\$.

PRODUIT PAR GESTION ARTISTIQUE MONDIAL ET LA PLACE DES ARTS LE DEVOIR

Santhe Record Man

LE DISQUAIRE LE PLUS GRAND ET LE PLUS CONNU AU CANADA

LE SAMEDI 15 AVRIL À 9 H SEULEMENT*

THE WATERBOYS

«Fisherman Blues»

Incluant: «World Party» et d'autres.

CASSETTE SEULEMENT

Quantité limitée - Une par client

5.99

LE LUNDI 17 AVRIL À 9 H SEULEMENT*

SASS JORDAN

«Tell Somebody»

Incluant: «Stranger Than Paradise Breakaway» et d'autres.

CASSETTE SEULEMENT

Quantité limitée - Une par client

5.99

COWBOY JUNKIES

«The Trinity Session»

Includes: «Sweet Jesus», «Walking After Midnight»

CASSETTE SEULEMENT

Quantité limitée - Une par client

6.99

MILLI VANILLI

«Girl You Know...»

CASSETTE SEULEMENT

Quantité limitée - Une par client

6.99

R.E.M.

«Green»

CASSETTE SEULEMENT

Quantité limitée - Une par client

6.99

RITA MacNEIL

«Reason to Believe»

CASSETTE SEULEMENT

Quantité limitée - Une par client

6.99

CAROLE KING

«City Streets»

Includes: «City Streets», «Legacy», «Sweet Life», «Someone Like You»

CASSETTE SEULEMENT

Quantité limitée - Une par client

6.99

THE FIXX

«Calm Animals»

Includes: «Driven Out», «Subterranean», «Precious Stone»

CASSETTE SEULEMENT

Quantité limitée - Une par client

6.99

EDIE BRICKELL / NEW BOHEMIANS

«Shooting Rubber Bands at the Stars»

CASSETTE SEULEMENT

Quantité limitée - Une par client

6.99

THE CULT

«Fire Woman»

CASSETTE SEULEMENT

Quantité limitée - Une par client

6.99

LUC DE LAROCHELIERE

«Amère America»

CASSETTE SEULEMENT

Quantité limitée - Une par client

6.99

NIAGARA

«Quel enfer!»

CASSETTE SEULEMENT

Quantité limitée - Une par client

6.99

DESCARS

incl. «Rêves»

CASSETTE SEULEMENT

Quantité limitée - Une par client

6.99

JEAN-MICHEL NAVARRE

«Tombé en Amour»

CASSETTE SEULEMENT

Quantité limitée - Une par client

6.99

LUC DE LAROCHELIERE

«Amère America»

CASSETTE SEULEMENT

Quantité limitée - Une par client

6.99

NIAGARA

«Quel enfer!»

CASSETTE SEULEMENT

Quantité limitée - Une par client

6.99

DESCARS

incl. «Rêves»

CASSETTE SEULEMENT

Quantité limitée - Une par client

6.99

JEAN-MICHEL NAVARRE

«Tombé en Amour»

CASSETTE SEULEMENT

Quantité limitée - Une par client

6.99

399, rue SAINTE-CATHERINE OUEST (métro P.-D.-A.)

PLACE VERSAILLES/CARREFOUR ANGRIGNON (LaSALLE)

6982, rue SAINT-HUBERT/CENTRE COMMERCIAL BEAUCONFIELD/CENTRE ROCKLAND

*Veuillez les heures d'ouverture de chaque magasin.

*Veuillez les heures d'ouverture de chaque magasin.

OSCAR
MEILLEUR FILM
ÉTRANGER
1989

MEILLEUR FILM ÉTRANGER 1989

PELLÉ
CONQUÉRANT

JEAN CLAUDE VAN DAMME
SHO KOSUGI
BLACK EA LE

L'ARME ABSOLUE

EN VERSION FRANÇAISE

KURT RUSSELL KELLY MCGILLIS

S'aimer jusqu'à la mort
WINTER PEOPLE

NELSON ENTERTAINMENT presents a ROBERT H. SOLO production
a TED KOTCHEFF film KURT RUSSELL KELLY MCGILLIS
"WINTER PEOPLE" LLOYD BRIDGES MITCHELL RYAN
film editor THOM NOBLE music by JOHN SCOTT
based upon the novel by JOHN EHLE screenplay by CAROL SOBIESKI
produced by ROBERT H. SOLO
directed by TED KOTCHEFF

LA MAISON DE JEANNE

Un film écrit et réalisé par MAGALI CLÉMENT

avec CHRISTINE BOISSON • JEAN-PIERRE BISSON • MARIE TRINGANT • BENOÎT REGENT • PASCALE AUDET

images PIERRE NOYON musique RAYMOND ALESSANDRINI une production M. D. G. productions et FR3

MALOFILM DISTRIBUTION

MISSISSIPPI BRÛLE

GAGNANT D'UN OSCAR MEILLEUR PHOTO

"MISSISSIPPI BURNING"

10 SEM

CENTRE-VILLE 2001 UNIVERSITÉ

DANGEREUSES

GAGNANT DE 3 OSCARS MEILLEURE ADAPTATION MEILLEURS COSTUMES MEILLEURS DÉCORS

"UNE COMÉDIE OÙ S'ALLIENT DÉCADENCE ET MÉCHANÉTÉ"

Close crache son venin avec brio. Le charme perdue de Malkovich est à la fois drôle et efficace."

GLENN CLOSE JOHN MALKOVICH MICHELLE YEOH

LAISONS DANGEREUSES

EN VERSION FRANÇAISE

DAUPHIN CRÉMAZIE DESJARDINS

BRASSARD ST-JÉRÔME SHEERROCKE

VERSION ORIGINALE ANGLAISE

COUPONS REFUSÉS

ÉGYPTIEN SQUARE DÉCARIE

LA MAISON DE JEANNE

Un film écrit et réalisé par MAGALI CLÉMENT

avec CHRISTINE BOISSON • JEAN-PIERRE BISSON • MARIE TRINGANT • BENOÎT REGENT • PASCALE AUDET

images PIERRE NOYON musique RAYMOND ALESSANDRINI une production M. D. G. productions et FR3

MALOFILM DISTRIBUTION

Votre soirée de télévision

CHOIX D'ÉMISSIONS par Raymond Bernatchez

19:30 — **Cinéma**
Les aventuriers de l'arche perdue. E.-U. 1981. Aventures de Spielberg avec Harrison Ford, Karen Allen et Paul Freeman. Un aventurier se rend en Égypte pour retrouver l'Arche d'alliance avant les nazis.

20:00 — **Droit de parole**
La question de Claire Lamarche: Devrait-on être plus sévère à l'égard des jeunes délinquants?

21:00 — **Les liens du sang** (Deuxième de 10). Télé-série avec Burt Lancaster, Julie Christie et Bruno Ganz. L'ascension et la déchéance d'une famille de riches industriels allemands de 1911 à 1948. La firme Deutz fabrique des gaz de combat durant la Première Guerre mondiale.

22:00 — **Parler pour parler**
Une mère porteuse raconte à Janette Bertrand comment et pourquoi elle a porté un enfant pour une mère.

22:25 — **Le point**
Catholiques et protestants, pêcheurs et hommes d'affaires, les membres des familles ont été déchirés lors de l'entrée de Terre-Neuve dans la Confédération canadienne.

	18 h 00	18 h 30	19 h 00	19 h 30	20 h 00	20 h 30	21 h 00	21 h 30	22 h 00	22 h 30	23 h 00	23 h 30
2	Montréal ce soir	La Cour en direct	Les Grands Films: "Les Aventuriers de l'arche perdue".						Le Téléjournal	Le Point (22h25)	Méto/Sports	"Christine" (23h25)
3	The News	CBS News	Hollywood Squares	Beauty and the Beast		Dallas			Falcon Crest		The News	The Pat Sajak Show
5	News on 5	NBC Nightly News	Jeopardy!	USA Today	The Jim Henson Hour (début)	Quantum Leap			Unsubs		News 5	The Tonight Show
6	Newsweek	Empty Nest	Golden Girls	Street Legal		Dallas			The National	The Journal (22h22)	Newsweek	Good Rockin' Tonight
7	Le Monde	Charivari	Rock & Belles Ombres	Un homme au foyer	Miami: Délivrez-nous du mal.	Flueves en péril			Ad Lib		Nouv.TVA/Fr.parler	Ici Mtl/Sports (23h35)
8	Le Monde	Charivari	Rock & Belles Ombres	Un homme au foyer	Miami: Délivrez-nous du mal.	Flueves en péril			Ad Lib		Nouv.TVA/Fr.parler	Ici Mtl/Sports (23h35)
9	Newsline	Entertainment Tonight	The Campbells	Katka and Dog	Learning the Ropes	Movie: "Deadly Silence".			CTV National News		Nightline	
10	TV 8 News	ABC World News	A Current Affair	Kate & Allie	Perfect Strangers	Full House	Mr. Belvedere	Just the Ten of Us	20/20		TV 8 Nightbeat	ABC News Nightline
11	En Estrie ce soir	La Cour en direct	Les Grands Films: "Les Aventuriers de l'arche perdue".						Le Téléjournal	Le Point (22h25)	Méto/Sports	Méditation... (23h20)
12	Ici Montréal	Charivari	Rock & Belles Ombres	Un homme au foyer	Miami: Délivrez-nous du mal.	Flueves en péril			Ad Lib		Nouv.TVA/Fr.parler	Ici Mtl/Sports (23h35)
13	Pulse	Entertainment Tonight	The Campbells	Katka and Dog	Learning the Ropes	Men			Night Heat		CTV National News	Pulse
14	En Mauricie ce soir	Vivre à trois	La Cour en direct	Les Grands Films: "Les Aventuriers de l'arche perdue".					Le Téléjournal	Le Point (22h25)	Méto/Sports	Cinéma (23h20)
15	Passé-Partout	Autrement dit	L'Indice Plus	Droit de parole	Les Liens du sang: l'Esor (2e de 10).	Parler pour parler: une mère porteuse.			Loto-Qué./"Louise l'insoumise".			
16	Newscenter 22	ABC World News	Wheel of Fortune	A Current Affair	Perfect Strangers	Full House	Mr. Belvedere	Just the Ten of Us	20/20		Newscenter 22	ABC News Nightline
17	Polka Dot Door	Elephant Show	Discovery: The Last Sailors.	The Dancemakers	Hot Metal	National Geographic: Serengeti Diary.	Fields of Fire (6e de 8)				Talking Film	Question Period
18	The Vermont ETV Auction											
19	Action réaction	Coup de foudre	Look 89	S.O.S. Télé	Sacré Génération	La Guerre des sexes	Le Grand Journal	Patrouille de nuit: le Héros.			Sports Plus	"Angoisse"
20	3-2-1 Contact	Business Report	The MacNeil/Lahrer Newshour	Week in Review	Wall Street Week	Two's Company	Yes, Prime Minister	Dr. Who			Newshour	
21	Récréation (18h10)	Chiffres et lettres	Le Journal A2	L'Info-5 (2e édition)	Montagne	D'importance capitale	Sacré Soirée				Théâtre: Question de géographie (22h05).	
22	The World Music Video Awards (17h)	Le Décompte Coca-Cola	Combat des clips		Rock en bulle	Musique Vidéo	Vidéo-Danse					
23	Nadine		The Gate		Blindside		South of Reno (22h45)					
24	Justice américaine (17h35)	Un long chemin (19h15)			Biloxi		Le Syndrome Omega (22h45)					

• Changement de dernière heure.

La Presse

Spectacles

CINÉMA

A BOUT DE COURSE

Cine-Parc Saint-Eustache (3): Ven., sam., dim., des 19 h.

ACCIDENTAL TOURIST

Dorval (4): 18 h 45, 21 h 15.

Du Parc (2): 19 h, 21 h 30.

Dernier spectacle ven., sam., 23 h 40.

ADVENTURES OF BARON MUNCHAUSEN (THE)

Cinéma Egyptien (3): 13 h 15, 16 h, 19 h, 21 h 30.

AGENT FAIT LA FARCE (L')

Versailles (6): 19 h 25, 21 h 20. Dernier spectacle ven., sam., 23 h 15.

AMI (MON) LE TRAITRE

Parisien (5): 13 h 20, 16 h 10, 18 h 50, 21 h 25.

ARME ABSOLUE (L')

Carrefour Laval (1): 19 h 25, 21 h 15.

AVENTURES DU BARON MUNCHAUSEN (LES)

Berri (4): 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30.

BAGDAD CAFÉ (v.f.)

Cineplex Centre-ville (2): 15 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.

BEACHES

Loews (4): 13 h, 15 h 40, 18 h 20, 21 h 05.

Dernier spectacle ven., sam., 23 h 40.

BELLES A CONFESSER

Commodore: des 18 h.

BETELGEUSE

Cine-Parc St-Eustache (1): Ven., sam., dim., des 19 h.

BERNARD ET BIANCA (v.f.)

Chambly: Ven., lun., mar.: 19 h 30.

BOURGEOISE MAIS PERVERSE

Carré Saint-Louis: 11 h 30, 15 h 20, 19 h 10.

CAMILLE CLAUDEL

Carrefour Laval (4): 19 h 45.

Cineplex Centre-ville (7): 13 h 20, 16 h 45, 20 h 15.

CHANCES ARE

Loews (3): 12 h 30, 14 h 45, 17 h, 19 h 15.

21 h 35. Dernier spectacle ven., sam., 23 h 50.

Versailles (1): 19 h, 21 h 15. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 25.

COMMENT FAIRE L'AMOUR AVEC UN NEGRE SANS SE FATIGUER

Parisien (3): 17 h, 19 h 15, 21 h 25; jeu.: 17 h, 21 h 25.

COMPTON (LE)

Parisien (4): 13 h 25, 16 h 15, 18 h 55, 21 h 30.

Versailles (3): 19 h 15, 21 h 45. Dernier spectacle ven., sam., minuit.

DANGEROUS LIAISONS

Faubourg Sainte-Catherine (2): 13 h 30, 16 h 15, 19 h, 21 h 30.

Pointe-Claire (2): 19 h, 21 h 30.

DANS LE VENTRE DU DRAGON

Berri (2): 13 h, 16 h, 19 h 15, 21 h 20.

Laval 2000 (2): 19 h, 21 h.

DEAD BANG

Astre (4): 19 h 10.

Bonaventure (2): 19 h 10.

Carrefour Laval (4): 21 h 30.

Cine-Parc St-Eustache (2): Ven., sam., dim.: des 19 h.

DEAD CALM

Cine-Parc St-Eustache (2): Ven., sam., dim.: des 19 h.

Dorval (2): 19 h 05, 21 h 20.

Greenfield (3): 19 h 25, 21 h 30.

Palace (2): 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h, 21 h 15. Dernier spectacle ven., sam., 23 h 35.

DEPANNAGE EN TOUT GENRE

Bijou: 11 h 10, 13 h 45, 16 h 20, 17 h, 21 h 35.

2 FLICS POURRIS

Carrefour Laval (2): 19 h, 21 h.

Longueuil (2): 19 h 15, 21 h 15.

Paradis (2): 19 h, 21 h 45.

DISORGANIZED CRIME

Dorval (1): 19 h 15, 21 h 30.

Greenfield (2): 19 h 15, 21 h 25.

Laval (1): 19 h 15, 21 h 35.

Palace (1): 12 h, 14 h 15, 16 h 35, 19 h 15, 21 h 40. Dernier spectacle ven., sam., 23 h 55.

DREAM IS ALIVE (THE)

Imax (Vieux-Port de Montréal): Du mar. au dim., 14 h, 21 h.

DREAM TEAM

Astre (2): 19 h 10, 21 h 15.

Décarie (1): 19 h, 21 h 15; jeud.: 21 h 30.

Place Alexis-Nihon (1): 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30.

Pointe-Claire (3): 19 h, 21 h 25.

ECHANGE DE FEMMES POUR LE WEEKEND

Carré Saint-Louis: 14 h 05, 17 h 50, 21 h 40.

EN DIRECT DE L'ESPACE

Imax (Vieux-Port de Montréal): Du mar. au jeu., 12 h, 13 h, 15 h, 19 h; ven., 12 h, 13 h, 15 h, 19 h, 23 h; sam., 11 h, 12 h, 13 h, 15 h, 16 h, 17 h, 19 h, 23 h; dim., 11 h, 12 h, 13 h, 15 h, 16 h, 17 h, 19 h.

FLETCH LIVES

Faubourg Sainte-Catherine (1): 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.

Pointe-Claire (6): 19 h 20, 21 h 20.

HELLRAISER (2), HELLBOUND

Bonaventure (1): 19 h 15, 21 h 15.

INDIAN LADY

Guy: 11 h 20, 14 h 10, 17 h, 19 h 50.

JACK KNIFE

Bonaventure (2): 19 h 05, 21 h 20.

Faubourg Sainte-Catherine (3): 13 h, 15 h 10, 17 h 20, 19 h 30, 21 h 45.

JE SUIS LE SEIGNEUR DU CHATEAU

Complexe Desjardins (4): 12 h 45, 14 h 45, 17 h, 19 h, 21 h.

JUMEAUX

Omega (Longueuil): 19 h 15, 21 h 15.

LAWRENCE OF ARABIA

Place du Canada: Vend., lun., merc., jeu.: 19 h 30; mar., 13 h 30, 19 h 30.

LEVIATHAN

Laval (3): 19 h 30, 21 h 50.

Palace (6): 12 h 45, 15 h, 17 h 15, 19 h 30, 21 h 45. Dernier spectacle ven., sam., 23 h 55.

LIAISONS DANGEREUSES

Brossard (1): 19 h, 21 h 20.

Complexe Desjardins (2): 13 h 25, 16 h 10, 19 h 10, 21 h 45.

Crémazie: Ven., lun., merc.: 19 h, 21 h 20; mar., 14 h, 16 h 20, 19 h, 21 h 20.

Dauphin (2): Ven., mar.: 14 h, 16 h 20, 19 h, 21 h 20; lun., merc., jeu.: 19 h, 21 h 20.

MAISON DE JEANNE (LA)

Cineplex centre-ville (4): 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 15.

MAIS QUI EST HARRY CRUMB?

Laval (4): 19 h, 21 h.

Parisien (2): 12 h 40, 14 h 50, 17 h 05, 19 h 10, 21 h 20.

Rex (2, St-Jérôme): 19 h 45, 21 h 30.

Versailles (5): 19 h, 21 h. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h.

MAÎTRE DE MUSIQUE (LE)

Du Plateau (1): 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.

Université: 19 h 20, 21 h 30.

MAJOR LEAGUE

Cinéma V (1): 19 h 20, 21 h 40.

Fairview (1): 19 h 25, 21 h 45.

Laval (2): 19 h, 21 h 20.

Loews (1): 12 h 30, 14 h 45, 17 h, 19 h 20, 21 h 40. Dernier spectacle ven., sam., 23 h 50.

MISSISSIPPI BRÛLE

Cineplex Centre-ville (9): 13 h 10, 16 h 05, 19 h 05, 21 h 35.

MISSISSIPPI BURNING

Cineplex centre-ville (3): 13 h, 16 h, 19 h, 21 h 30.

MOUCHE (LA)

Carrefour Laval (6): 19 h 20, 21 h 30.

Cineplex Centre-ville (8): 13 h 10, 15 h 10, 17 h 20, 19 h 30, 21 h 40.

Longueuil (1): 19 h 20, 21 h 30.

PARADIS (3): 19 h 15, 21 h 15.

MRS. SMITH EROTIC HOLIDAY

Eve: 9 h 50, 12 h 50, 15 h 30, 18 h 15, 21 h 15.

NAVIGATOR

Cineplex centre-ville (5): 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.

Complexe Desjardins (3): 13 h, 15 h, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 15.

NEW YORK STORIES

Du Parc (3): 19 h, 21 h 35.

PALANQUIN DES LARMES

Cineplex centre-ville (1): 13 h 20, 16 h 20, 19 h, 21 h 25.

PAPA (MON) EST PARTI, MAMAN (MA) AUSSI

Omega (1, Longueuil): 21 h 30.

PEACHES AND CREAM

Carré Saint-Louis: 12 h 50, 16 h 40, 20 h 30.

PELLE LE CONQUÉRANT

Cineplex centre-ville (6): 13 h 30, 16 h 30, 19 h 45.

PETITE VOLEUSE (LA)

Complexe Desjardins (1): 12 h 35, 14 h 50, 17 h 05, 19 h 20, 21 h 40.

PETITES ANNONCES TRES SPECIALES

Commodore: des 18 h.

PLAISIRS SEXUELS POUR TOP MODEL DE LUXE

Bijou: 9 h 50, 12 h 25, 15 h, 17 h 35, 20 h 10.

PLAY ME AGAIN VANESSA

L'Amour: 10 h 55, 13 h 55, 16 h 55, 19 h 55.

POLICE ACADEMY VI

Berri (1): 13 h 10, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.

Brossard (3): 19 h 30, 21 h 40.

Cine-Parc St-Eustache (1): Ven., sam., dim.: des 19 h.

Laval 2000 (1): 19 h 30, 21 h 30.

Paradis (1): 19 h 15, 21 h.

Versailles (4): 19 h 05, 21 h 10. Dernier spectacle ven., sam., 23 h 10.

QUI VEUT LA PEAU DE ROGER RABBIT?

Du Plateau (2): 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10.

Omega (1, Longueuil): 19 h 30.

RAINMAN

Cinéma V (2): 18 h 40, 21 h 30.

Du Parc (1): 19 h, 21 h 35.

Fairview (2): 18 h 55, 21 h 40.

Imperial: 13 h, 15 h 45, 18 h 45, 21 h 45.

Pine (4, Sainte-Adele): 20 h.

RAINMAN (v.f.)

Greenfield (1): 19 h, 21 h 40.

Laval (5): 18 h 45, 21 h 30.

La Paris (1, St-Hyacinthe): 19 h 30.

Parisien (1): 13 h, 15 h 45, 18 h 40, 21 h 35.

Rex (1, Saint-Jérôme): 19 h, 21 h 30.

Versailles (2): 18 h 45, 21 h 30. Dernier spectacle ven., sam., minuit.

RED HEAT

Commodore: des 18 h.

RESCUEES (THE)

Palace (5): 12 h 15, 14 h 20, 16 h 25.

SAY ANYTHING

Astre (1): 19 h, 21 h. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h.

SHE'S OUT OF CONTROL

Carrefour Laval (3): 19 h 05, 21 h 20.

Cinéma Egyptien (1): 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 20, 21 h 40.

Pointe-Claire (5): 19 h 30, 21 h 40.

SHARED WITH STRANGERS

Eve: 11 h 10, 14 h 05, 16 h 55, 19 h 50.

SHE'S OUT OF CONTROL

Astre (3): 19 h 20, 21 h 20. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 15.

Place Alexis Nihon (2): 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 45.

Pointe-Claire (4): 19 h 10, 21 h 15.

SING

Palace (3): 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h, 21 h 10; jeud.: 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 21 h 30. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 20.

SKIN DEEP

Astre (4): 19 h, 21 h.

Place Alexis-Nihon (3): 14 h 15, 16 h 35, 19 h 10, 21 h 35.

TEQUILA SUNRISE

Cine-Parc (3, Saint-Eustache): Ven., sam., dim., des 19 h.

THREE FUGITIVES

Palace (5): 19 h 10, 21 h 25. Dernier spectacle ven., sam., 23 h 35.

TO KILL A PRIEST

Palace (4): 13 h 30, 16 h 10, 18 h 50, 21 h 20.

Dernier spectacle ven., sam., 23 h 50.

TRINITY BROWN

L'Amour: 12 h 25, 15 h 25, 18 h 25, 21 h 25.

3 POMMES À CÔTÉ DU SOMMEIL

Berri (5): 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.

VOYAGEUR MALGRÉ LUI

Berri (3): 13 h 30, 16 h, 19 h, 21 h 30.

Brossard (2): 19 h 15, 21 h 45.

Carrefour Laval (5): 19 h 10, 21 h 35.

WILD WILD NURSES

Guy: 9 h 50, 12 h 40, 15 h 30, 18 h 20, 21 h 10.

WINTER PEOPLE

Cinéma Egyptien (2): 13 h, 15 h 10, 17 h 20, 19 h 25, 21 h 35.

Décarie (2): 19 h 20, 21 h 40.

WORKING GIRL

Faubourg Sainte-Catherine (4): 14 h, 16 h 30, 19 h 20, 21 h 40.

Pointe-Claire (1): 19 h 15, 21 h 30.

YEAR (THE) MY VOICE BROKE

Dorval (3): 19 h, 21 h 15.

Loews (2): 12 h 20, 14 h 30, 16 h 50, 19 h 10, 21 h 30. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 40.

SALLES DE RÉPERTOIRE

ANASTASIE OH MA CHÉRIE

Parallèle: 19 h 30.

COLORS

Quimetoscope: 21 h 30.

EN AVANT BRÉSIL

Cinéma québécois: 18 h 35.

HOWARD, UNE NOUVELLE RACE DE HÉROS

Quimetoscope: 19 h 15.

ILS NE PORTENT PAS DE SMOKING

Cinéma québécois: 20 h 35.

JEUNE CINÉMA INDEPENDANT DE MONTREAL

Parallèle: 21 h.

MORT (LA) DE MARIO RICCI

Conservatoire d'art cinématographique: 21 h.

PETIT (LE) SOLDAT

Quimetoscope: 19 h 30.

REPENTIR (LE)

Ces horaires couvrent la période du 14 au 20 avril incl.

FAMOUS PLAYERS

«LE COMLOT» un des meilleurs films à être réalisés cette année.

—H. Von Kursk, MONTREAL DAILY NEWS

«Un film qui est avant tout une superbe histoire humaine dont le souvenir persiste longtemps.»
—E. Fourtany, VOIR

«Ed Harris livre une remarquable interprétation.»
—F. Nueve, J. DE MONTREAL

«Holland, une réalisatrice en pleine possession de ses moyens.»
—F. Laurendeau, LE DEVOIR



LE COMLOT
D'AGNIESZKA HOLLAND
Un prêtre martyr traqué par un flic pervers

avec DAVID SUCHET • JOSS AKLAND • TIM ROTH • JOANNE WHALLEY • PETER POSTWAITE
scénario AGNIESZKA HOLLAND • adaptation et dialogues AGNIESZKA HOLLAND et JEAN YVES PITOUIN
musique GEORGES DELERUE • montage HERVE DE LUZE • produit par JEAN PIERRE ALESSANDRI

Le PARISIEN
125-415-615-9-30
ET EN VERSION O.
ANGLAISE AU PALACE

VERSAILLES
Tous les soirs 7:15-9:45
sam dim 1:30-4:15
7:15-9:45
COUCHE TARD ven sam 12:00

GAGNANT DE 5 PRIX
de l'Académie Australienne
incluant:
MEILLEUR FILM

«Un parfait mélange de sensations douces-amères.»

—R. Groen, GLOBE & MAIL



version o. anglaise
the year my voice broke

Merci à CJAD pour leur présentation spéciale.

Maintenant à l'affiche!

LOEWS
104 STE CATHERINE O. 581-7427
12:20-2:30-4:50-7:10-9:30
COUCHE TARD ven sam 11:40

DORVAL
200 Ave. DORVAL 521-5549
Tous les soirs 7:00-9:15
sam dim 12:30-2:35
4:50-7:00-9:15

«Thierry Frémont est un personnage d'une force dramatique exceptionnelle. A lui seul, il vaut le détour.»

—PREMIERE

«Valérie Kaprisky démontre que son corps magnifique est au service d'un véritable talent de comédienne. Elle est émouvante.»

—STUDIO

ANDRÉ DUSSOLLIER
(3 HOMMES ET UN COUFFIN)

VALÉRIE KAPRISKY
(FEMMES PUBLIQUES)

THIERRY FREMONT
(LES NOCES BARBARES)



un film de **JOSE GIOVANNI**
adaptation de JOSE GIOVANNI • ALPHONSE BOUDARD et CLAUDE SAUTET

Maintenant à l'affiche!**Le PARISIEN**

1:20-4:10

6:50-9:25

«Pour le suspense... impossible de trouver mieux.»

—G. Pavers, CTV CANADA AM

version o. anglaise

«Hypnotisant... brillant... DEAD CALM... une version où JAWS prend une forme humaine.»

—R. Groen, GLOBE & MAIL

—J. Lyons, SNEAK PREVIEWS

DEAD CALM
Un voyage au cœur de la peur.

«Un film qui vous riera à votre siège, un scénario qui se déroule le long du fil du rasoir... dangereusement.»

—M. Shindler, L.A. MAGAZINE

12:30-2:40-4:50-7:00-9:15

COUCHE TARD ven sam 11:35

PALACE

104 STE CATHERINE O. 581-7427

DORVAL

200 Ave. DORVAL 521-5549

GREENFIELD PARK

100 BOLA TACHEMEAU 871-8039

Papa est parti
Sophie Aubry
Benoît Magimel
maman aussi
Tous les soirs 7:30-9:30
sam dim 1:30-4:15

OMEGA
104 STE CATHERINE O. 581-7427

GAGNANT DE 4 OSCARS
incluant: MEILLEUR FILM
MEILLEUR ACTEUR-Dustin Hoffman
MEILLEUR RÉALISATEUR-Barry Levinson
MEILLEUR SCÉNARIO ORIGINAL-Ronald Bass et Barry Morrow

VERSION FRANÇAISE
RAIN MAN

Le PARISIEN
104 STE CATHERINE O. 581-7427

LAVAL
CENTRE LARL 688-7776

GREENFIELD PARK
100 BOLA TACHEMEAU 871-8039

VERSAILLES
PLACE VERSAILLES 353-7800

ST-HYACINTHE
Le PARIS
104 STE CATHERINE O. 581-7427

ST-JÉRÔME
Cinéma REX
104 STE CATHERINE O. 581-7427

et en anglais à l'IMPERIAL, FAIRVIEW, DU PARC, CINÉMA V et PINE à Ste-Adèle

Le Maître de Musique
«J'ai pleuré en voyant LE MAÎTRE DE MUSIQUE.»
—C. Gingras, LA PRESSE

UNIVERSITÉ
104 STE CATHERINE O. 581-7427

PLATEAU
104 STE CATHERINE O. 581-7427

THE ACCIDENTAL TOURIST
GAGNANT DE L'OSCAR DE LA MEILLEURE ACTRICE DE SOUTIEN
—Geena Davis

LOEWS
104 STE CATHERINE O. 581-7427

DORVAL
200 Ave. DORVAL 521-5549

CINÉMA DU PARC
104 STE CATHERINE O. 581-7427

«UN COUP CIRCUIT!»
—Rex Reed, AT MOVIES

«DES RIRES DE PREMIÈRE CLASSE... du plaisir à pleine puissance... venez jouer à la balle et participez aux rebondissements de cette comédie printanière offerte par PARAMOUNT.»

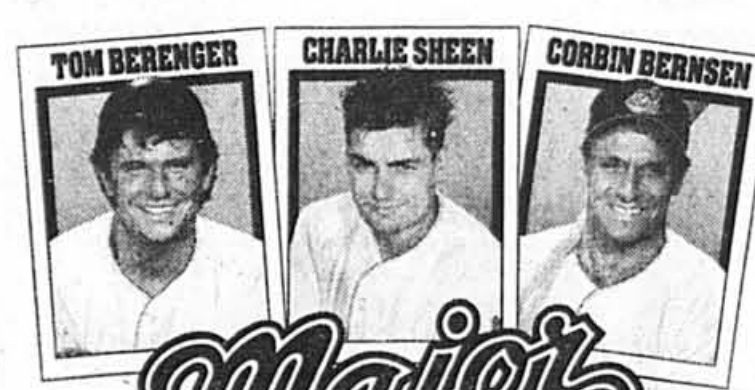
—L.B. Hobson, CALGARY SUN

«C'EST DRÔLE ET CHAHUTEUR!»

—L. Braun, TORONTO SUN

«Un film qui vous fera rire à gorge déployée... des gags qui atteignent leur but, sans coup férir.»

—G. Shalit, TODAY SHOW



Major League

Une comédie qui vous fera rire... à coup sûr!

PARAMOUNT PICTURES Presents A MORGAN CREEK/MIRAGE Production A DAVID WARD Film
TOM BERENGER CHARLIE SHEEN CORBIN BERNSEN
MAJOR LEAGUE MARGARET WHITTON JAMES GAMMON RENE RUSSO et BOB UECKER et HARRY DOYLE
Music by JAMES NEWTON HOWARD Executive Producer MARK ROSENBERG Producer JULIE BERGMAN
Produced by CHRIS CHESLER and IRBY SMITH Written and Directed by DAVID S. WARD A PARAMOUNT PICTURE
SOUNDTRACK ALBUM AVAILABLE ON CURB RECORDS
All Rights Reserved.

LOEWS
104 STE CATHERINE O. 581-7427
12:30-2:45-5:00-7:20-9:40
COUCHE TARD ven sam 11:50

FAIRVIEW
CENTRE FAIRVIEW Pointe Claire 507-9099
Tous les soirs 7:25-9:45
sam dim 12:30-2:45
5:05-7:25-9:45

CINÉMA V
5060 SHELBROOKE O. 489-5559
Tous les soirs 7:20-9:40
sam dim 12:30-2:45
5:00-7:20-9:40

LAVAL
CENTRE LARL 688-7776
Tous les soirs 7:00-9:20
sam dim 12:30-2:40
4:50-7:00-9:20
COUCHE TARD ven sam 11:30

MAIS QUI EST HARRY CRUMB?
VERSION FRANÇAISE
COLUMBIA TRI-STAR FILMS OF CANADA
version française de: WHO'S HARRY CRUMB

Le PARISIEN
125-415-615-9-30
7:10-9:20

LAVAL
CENTRE LARL 688-7776
Tous les soirs 7:00-9:00
sam dim 1:00-3:00
5:00-7:00-9:00
COUCHE TARD sam 11:00

VERSAILLES
PLACE VERSAILLES 353-7800
Tous les soirs 7:00-9:00
sam dim 1:00-3:00
5:00-7:00-9:00
COUCHE TARD ven sam 11:00

ST-JÉRÔME
Cinéma REX
104 STE CATHERINE O. 581-7427
Tous les soirs 7:45-9:30
sam dim 12:40-2:30
4:15-6:00-7:45-9:30

Disorganized Crime
Des créateurs de «STAKEOUT»

Une banque remplie à craquer.
Cinq filous sans aucune organisation.
Trouvez l'erreur.

Maintenant à l'affiche!

PALACE
104 STE CATHERINE O. 581-7427
12:00-2:15-4:35
7:15-9:40
COUCHE TARD ven sam 11:55

DORVAL
200 Ave. DORVAL 521-5549
Tous les soirs 7:15-9:25
sam dim 12:30-2:45
5:00-7:15-9:25

GREENFIELD PARK
100 BOLA TACHEMEAU 871-8039
Tous les soirs 7:15-9:25
sam dim 12:30-2:45
5:00-7:15-9:25

LAVAL
CENTRE LARL 688-7776
Tous les soirs 7:15-9:35
sam dim 12:40-2:50
5:00-7:15-9:35
COUCHE TARD ven sam 11:45

JUMEAUX version française de: TWINS

Quand les mots ne peuvent traduire les émotions...

SING
v.o. anglaise

PALACE
104 STE CATHERINE O. 581-7427
12:30-2:45-5:00-7:20-9:40
COUCHE TARD ven sam 11:50

Trois histoires exceptionnelles dans un film particulièrement spécial.

NEW YORK STORIES
v.o. anglaise

CINÉMA DU PARC
104 STE CATHERINE O. 581-7427
Tous les soirs 7:00-9:15
sam dim 12:30-2:45
4:50-7:00-9:15
COUCHE TARD ven sam 11:25

OMEGA
104 STE CATHERINE O. 581-7427
Tous les soirs 7:15-9:15
sam dim 1:00-3:05
5:10-7:15-9:15

Chances Are
v.o. anglaise

LOEWS
104 STE CATHERINE O. 581-7427
12:30-2:45-5:00-7:15-9:35
COUCHE TARD ven sam 11:50

VERSAILLES
PLACE VERSAILLES 353-7800
Tous les soirs 7:00-9:15
sam dim 12:30-2:45
4:50-7:00-9:15
COUCHE TARD ven sam 11:25

ST-JÉRÔME
Cinéma REX
104 STE CATHERINE O. 581-7427
Tous les soirs 7:00-9:30
sam dim 1:30-4:15
7:00-9:30

et en anglais aux PALACE, DORVAL et FAIRVIEW

Bernard & Bianca
v.o. anglaise

Le PARISIEN
104 STE CATHERINE O. 581-7427
Tous les soirs 7:00-9:15
sam dim 12:30-2:00

PLATEAU
104 STE CATHERINE O. 581-7427
Tous les soirs 7:00-9:15
sam dim 12:30-2:00

GREENFIELD PARK
100 BOLA TACHEMEAU 871-8039
Tous les soirs 7:00-9:15
sam dim 12:30-2:00

LAVAL
CENTRE LARL 688-7776
Tous les soirs 7:00-9:15
sam dim 12:30-2:00

VERSAILLES
PLACE VERSAILLES 353-7800
Tous les soirs 7:00-9:15
sam dim 12:30-2:00

THREE FUGITIVES

PALACE
104 STE CATHERINE O. 581-7427
Tous les soirs 7:10-9:25
COUCHE TARD ven sam 11:35

LEVIATHAN
v.o. anglaise

PALACE
104 STE CATHERINE O. 581-7427
12:45-3:00-5:15-7:30-9:45
COUCHE TARD ven sam 11:55

LAVAL
CENTRE LARL 688-7776
Tous les soirs 7:20-9:40
sam dim 12:30-2:45
5:05-7:20-9:40

VERSAILLES
PLACE VERSAILLES 353-7800
Tous les soirs 7:20-9:40
sam dim 12:30-2:45
5:05-7:20-9:40

ROGER RABBIT
version française

PLATEAU
104 STE CATHERINE O. 581-7427
1:10-3:10-5:10-7:10-9:10

OMEGA
104 STE CATHERINE O. 581-7427
Tous les soirs 7:20-9:40
sam dim 12:30-2:45
4:50-7:00-9:40
COUCHE TARD ven sam 11:35

LAVAL
CENTRE LARL 688-7776
Tous les soirs 7:20-9:40
sam dim 12:30-2:45
5:05-7:20-9:40

VERSAILLES
PLACE VERSAILLES 353-7800
Tous les soirs 7:20-9:40
sam dim 12:30-2:45
5:05-7:20-9:40

ST-JÉRÔME
Cinéma REX
104 STE CATHERINE O. 581-7427
Tous les soirs 7:20-9:40
sam dim 12:30-2:45
5:05-7:20-9:40

Agence France-Presse
PARIS

De son vrai nom Matilde Sofia Abrecht de Vidal-Quadras, elle naît en 1921 en Argentine, où son père dirige une hacienda. Ses

À Paris, où elle débarque au lendemain de la guerre, elle de-

En France, de 1948 à 1957, elle tourne une vingtaine de films, pour la plupart des histoires policières, parmi lesquels *Ronde de nuit*, de Campaux, *Amour et Co*, de Gilles Grangier, *La femme à l'orchidée*, de Leboursier, *Massacre en dentelle*, d'André Hunebelle, *Paris-Coquin*, de Pierre Gaspard-Huit, *Le Chanteur de*

Depuis 1972, elle avait retrouvé sa vocation première et se consacrait à la peinture, inspirée surtout par les fleurs et les animaux exotiques.



LE FILM À L'AFFICHE DÉBUTE DIX MINUTES APRÈS L'HEURE INDICÉE DANS L'HORAIRE

© 2004 Blackwell Publishing Ltd *Journal of Internal Medicine* 255: 103–110

00000 - 010-041PENN - 007-2113

[illegible]



UN FILM DE
 FRANK CALATI AVEC LAWRENCE KASDAN
 GEENA DAVIS
 "L'ACCIDENTAL TOURIST"

DISTRIBUÉ PAR
 ST-JEAN

Les 400 coups
La dernière
signée François
Truffaut
Prix de la critique
Meilleur film français
«La Petite Voleuse, un
à voir absolument! sans
Hague»
la CHARLOTTE
petite
voleuse
PAR
CLAUDE MILLER

u féminin...
histoire
Trufaut
raïse 1988
- Prix Mèliès
chamment...
le
erge - LA PRESSE

GAINSBOURG

DE GIRVAY
FILME DE JAWNER
ALE CAMERON
ALBERT ROUSSEAU
FESTIVAL DE CANNES 1988
LE 100M 15
LE 100M 15
LE 100M 15

8
SEM

DESJARDINS

8 SEM

... Mais quel spectacle, UN AIR PREVIEW !

G
TOUT L'ARTISTE



maître Lloyd Dobler, c'est l'aimer.
ne Court fera sa connaissance sous peu.

HE !
anything...
Une histoire d'amour... et de Lloyd.

TIETH CENTURY FOX présente GRACIE FILMS Production de CAMERON CROWE à dir. SAT ANYTHING
CUSACK JONES SKYE JOHNS MAHONEY Musical Score by RICHARD GIBBS ANNE DULEY Adapté de RICHARD MARKS
Production JAMES L. BROOKS Présenté par POLLY PLATT Scénario et Direction de CAMERON CROWE

ORIGINAL
VHS
DOLBY DIGITAL
DOLBY DIGITAL
DOLBY DIGITAL

TE-CLAIRE 6,90 / 7,90
CARREFOUR LAYAL 7,90 / 8,90
ASTRE 6,90 / 7,90

traduction **de**
BENOÎT GIRARD

mise en scène **de**
GILBERT LEPAGE

avec
NICOLE LEBLANC
GILLES PELLETIER
FRANÇOIS TASSE
SYLVIE LEONARD
JEAN RICARD
LUCIE ROUTHIER
MARYSE GAGNE
HELENE GUERIN

décor
MICHEL CRÊTE

costumes
FRANÇOIS LAPLANTE

éclairage
GUY SIMARD

À L'AFFICHE

PAQUET DE MENTERIES
DE RUGH WHITEMORE

TPG

ter-Canada▷ **Coopérants**

Jusqu'au 23 avril 89
mardi au samedi 20 h 30
dimanche 19 h 30

entour 288-3161

Centre des arts de l'ancienne Source
30 François-Xavier, Montréal H2V 2T1 • 514-393-1161



**OSCAR
MEILLEURE
ACTRICE
DE SOUTIEN
GEENA DAVIS**





**MEILLEUR
FILM DE
L'ANNÉE!**

NEW YORK FILM CRITICS CIRCLE

UN FILM DE LAWRENCE KASDAN

**VOYAGEUR
MALGRE LUI**

VERSION FRANÇAISE DE

**THE
ACCIDENTAL
TOURIST**

WILLIAM HURT · KATHLEEN TURNER · GEENA DAVIS

WARNER BROS. PRESENTS
WILLIAM HURT · KATHLEEN TURNER · GEENA DAVIS · LAWRENCE KASDAN
THE ACCIDENTAL TOURIST WITH BO WELCH · JOHN BAILEY · JOHN WILLIAMS · FRANK CALATI · LAWRENCE KASDAN
ANNIE TYLER · PHYLLIS CARLEY · JOHN MALINOVICH · LAWRENCE KASDAN · CHARLES OKLIN · MICHAEL GILLOU · LAWRENCE KASDAN
CASTING BY JANE SHAPIRO AND ROBERT LARSEN · MUSIC BY JAMES NEWTON HOWARD · COSTUME DESIGNER JANE ROBERTSON · EDITOR JAMES NEWTON HOWARD · EXECUTIVE PRODUCERS JAMES NEWTON HOWARD · PRODUCED BY JAMES NEWTON HOWARD · WRITTEN BY JAMES NEWTON HOWARD · DIRECTED BY LAWRENCE KASDAN

À L'AFFICHE!

 BÉRRY 1000 - 510 CATHÉDRALE - TEL 2175	 BROSSARD 1000 - 510 CATHÉDRALE - TEL 2175	 CARREFOUR LAVAL 2100 AVE. DES LAURENTIDES - 1000-3600	 JOLIETTE 1000 - 510 CATHÉDRALE - TEL 2175	 ST-JEAN 1000 - 510 CATHÉDRALE - TEL 2175
--	---	---	---	--

LE DEVOIR

GRACIE FILMS

105 F

LE DERNIER

GRACIE FILMS

105 F

LE DERNIER

GRACIE FILMS

105 F

LE DERNIER

GRACIE FILMS

105 F

LE DERNIER

GRACIE FILMS

105 F

LE DERNIER

GRACIE FILMS

105 F

CONNATRE LLOYD DOBLER, C'EST L'AIMER.

DIANE COURT FERA SA CONNAISSANCE SOUS PEU.

A L'AFFICHE!

Say anything...

Une histoire d'amour... et de Lloyd.

TWENTIETH CENTURY FOX PRESENTS GRACIE FILMS PRODUCTION OF CAMERON CROWE'S
 JOHN CUSACK JENNIFER LOPEZ JOHN MALKOVICH RICHARD GIBBS ASSE DUDLEY MARKS
 EXECUTIVE PRODUCERS JAMES L. BROOKS PRODUCED BY HOLLY PLATT WRITTEN AND DIRECTED BY CAMERON CROWE

VERSION ORIGINALE
ANGLAISE

EGYPTIEN
105 F

POINTE-CLAIRE
105 F

CARREFOUR L'VAL
105 F

ASTRE
105 F

OUVERTURE
AUJOURD'HUI

HYDRO-QUÉBEC PRÉSENTE

Les 10 jours "Fête et Folie"

14 au 23
avril

LE SALON DE LA FEMME

Vélodrome
olympique

20^e anniversaire - 20 Galas!

HOMMAGE
À :

Suzanne Lapointe

Vendredi 14, 14h30



Gilles Latulippe

Vendredi 14, 14h30



Louise Forestier

Vendredi 14, 19h30



Michel Louvain

Samedi 15, 14h30



Jean-Pierre Ferland

Samedi 15, 19h30

Christine Lamer
Dimanche 16, 14h30Ginette Reno
Dimanche 16, 19h30Nicole Leblanc
Lundi 17, 14h30Michèle Richard
Lundi 17, 19h30Édith Butler
Mardi 18, 14h30Andrée Boucher
Mardi 18, 19h30Clémence Desrochers
Mercredi 19, 14h30

Louise Deschâtelets

Mercredi 19, 19h30



Danielle Oddera

Jeudi 20, 14h30



Marguerite Blais

Jeudi 20, 19h30



Janette Bertrand

Vendredi 21, 19h30



Gala

Vendredi 21, 16h00



ANIMATEURS:

Yves Corbeil, Pascal Normand, Serge Laprade



Rita Lafontaine

Samedi 22, 14h00



Louise-Josée Mondoux

Samedi 22, 19h30



Rose Ouellette

Dimanche 23, 14h30

**400 stands et pavillons**santé • travail • finance • éducation • loisirs
mode • alimentation • vacances

On attend un monde fou!



Hydro-Québec

La Presse

CKAC 73
LA SUPER STATION DE MONTRÉAL

14 AU 23 AVRIL - VÉLODROME OLYMPIQUE 10H À 22H

Adultes: 6.50 \$

Âge d'Or/Étudiants: 5.50 \$

Enfants (moins de 12 ans): 4.00 \$



VIAU



Tokyo.



Toronto.

D'une ligne, nous avons rayé les escales.

Un but précis nous a unis : rapprocher Toronto et Tokyo. C'est fait. Les deux villes sont reliées pour la première fois par vol sans escale. Le lundi, le jeudi et le samedi.

Dès le 1er mai, vous pourrez choisir d'être à Tokyo beaucoup plus rapidement.

Avec tout le savoir-faire de Japan Air Lines et des Lignes aériennes Canadien International.

Cela fait partie des avantages d'entretenir de bonnes relations.

Cette liaison vient s'ajouter aux vols de JAL reliant directement Tokyo à Vancouver, à Chicago et à d'autres villes américaines. Pour réserver votre aller-retour, communiquez avec votre agent de voyages ou avec Japan Air Lines au 364-7226 à Toronto, ou composez sans frais le 1 800 387-1760.

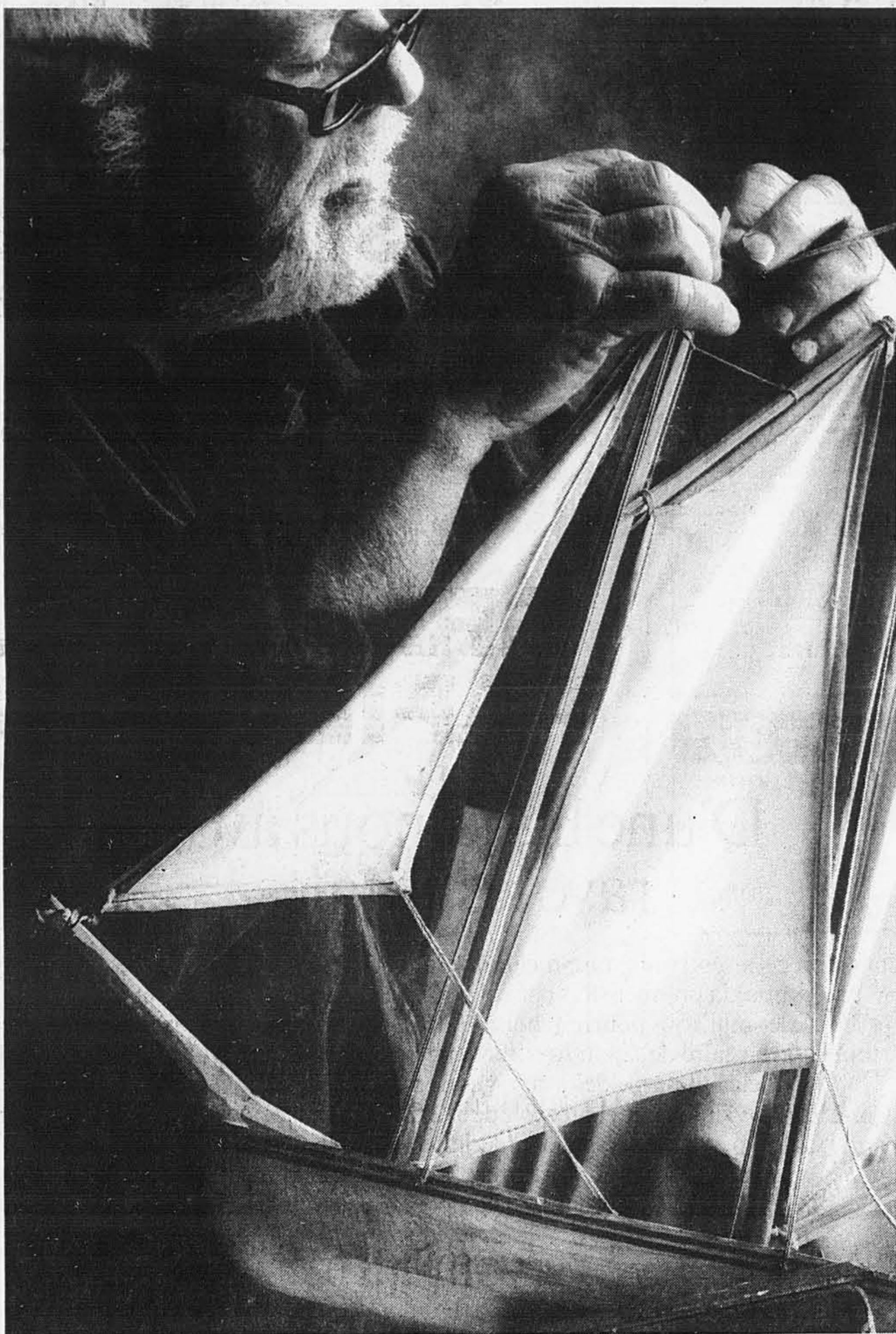
JAL VOL 021 et 022

VOL	DÉPART	ARRIVÉE	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.	DIM.
JAL 021	Toronto 10 h 05	Tokyo* 11 h 55	✈			✈		✈	
JAL 022	Tokyo 16 h 20	Toronto 15 h 15	✈	✈					
JAL 022	Tokyo 14 h 55	Toronto 13 h 50					✈		

Les vols sans escale débutent le 1er mai 1989. *Arrivée le jour suivant.
*Sujet à l'approbation gouvernementale.

JAPAN AIR LINES





TROP OCCUPÉ POUR PENSER À LA MORT, LA VÔTRE OU CELLE DES AUTRES? VOUS AVEZ BIEN RAISON. MAIS PUISQUE C'EST UNE CHOSE À LAQUELLE VOUS DEVREZ INÉVITABLEMENT FAIRE FACE UN JOUR, LA MEILLEURE FAÇON POUR VOUS DE NE PLUS AVOIR À Y PENSER C'EST EN PRENANT DES DISPOSITIONS DÈS AUJOURD'HUI AVEC LES GENS QUI SONT LÀ POUR Y PENSER POUR VOUS. **URGEL BOURGIE 932.2225. PARCE QU'APRÈS TOUT, VOUS AVEZ TOUTE LA VIE DEVANT VOUS.**

La police à la poursuite des responsables des sacrifices humains

AP, UPI
MATAMOROS, Mexique

■ Un mandat d'arrestation international a été lancé hier contre le chef de file du culte des trafiquants de drogue adorateurs de Satan qui sont responsables de sacrifices humains dans la ferme de Matamoros au Mexique.

Les policiers mexicains et américains se sont lancés sur la piste du chef de file des trafiquants de drogue, d'origine cubaine, Adolfo de Jesus Constanzo.

Adolfo Constanzo, se serait enfui vers les États-Unis en compagnie d'une résidente de Matamoros, Sara Maria Aldrete, 24 ans, qui aurait joué le rôle de «sorcière du culte».

Une affiche de recherche de Sara Aldrete a même été publiée par le service de la police du comté de Cameron au Texas. Ce poster décrit la jeune femme comme «extrêmement dangereuse» et incite les policiers à faire preuve d'une grande prudence en l'approchant.

Par ailleurs, l'un des suspects dans l'horrible drame de Matamoros a été ramené hier à l'hacienda Santa Elena, où douze corps avaient été exhumés mardi, et a indiqué à la police l'emplacement où avait été enterré une 13e victime.

L'individu, Sergio Martinez, a été enjoint de creuser lui-même la tombe, et a mis au jour le corps d'un homme de 30 ans qui, a-t-il précisé, avait été tué il y a quatre mois environ.

Ses quatre compagnons et lui avaient déclaré aux autorités, après leur arrestation, que 14 personnes avaient été sacrifiées et inhumées sur les lieux, selon un rituel qui devait assurer au groupe l'immunité totale contre la police dans leurs opérations de trafic de drogue.

Jusqu'à maintenant, la seule victime qui ait été identifiée est un Américain de 21 ans, Mark Kilroy, qui étudiait à l'Université de Brownsville et avait été enlevé lors d'une visite à Matamoros le mois dernier.

Les suspects ont déclaré qu'ils avaient agi sur l'ordre d'Adolfo de Jesus Constanza, 26 ans et de sa compagne, Sara Maria Aldrete Villareal, 24 ans, qui étaient tous deux convaincus que ces sacrifices humains protégeaient leur bande et assuraient le succès de leurs opérations.

Constanzo, originaire de Cuba, était appelé «Padrino» (le Parrain) par ses hommes, qui avaient par ailleurs donné à Sara Aldrete le surnom de «la Sorcière».

Cette dernière menait de toute évidence une double vie, agissant à la manière d'une véritable sorcière au Mexique, pendant qu'elle était en même temps étudiante émérite à Brownsville, où elle se spécialisait en éducation physique.

Une perquisition effectuée dans la demeure qu'habitait la jeune femme à Matamoros a permis de découvrir un autel maculé de sang.

«La clé de toute cette affaire réside dans ce couple, a déclaré Oran Neck, directeur du service des douanes de Brownsville. Lorsque nous les aurons trouvés, nous pourrions déterminer exactement ce qui s'est passé, et pourquoi.»

Selon Neck, Constanza et Villareal se trouveraient actuellement aux États-Unis, mais on ignore s'ils s'y cachent ensemble.

Les enquêteurs sont désormais à l'avis que le réseau transférerait aux États-Unis au moins une tonne de marijuana toutes les semaines. «Il était probablement plus important que nous ne l'avions cru au début, et il a pu compter jusqu'à trois douzaines de membres», a précisé Neck, en soulignant toutefois que pas plus de 10 ou 12 membres ne semblaient avoir participé au terrible rituel, qui consistait à tuer les victimes, puis à en faire bouillir le sang et le cerveau dans un chaudron placé dans une grange où se trouvait un autel garni de têtes de chèvre, de plumes de poulet, de chandeliers votives et de portraits de saints.

Ces constatations donnent à penser que le groupe pratiquait



Sara Aldrete Villareal

PHOTO REUTER



Adolfo De Jesus Constanzo

PHOTO AP

une forme de religion connue sous le nom de santeria, qui fut introduite dans l'hémisphère occidental par les esclaves noirs et qui présente certains éléments empruntés au rituel chrétien. En dépit de commentaires émis par la police et par les suspects eux-mêmes, la santeria est totalement

différente du vaudou et n'a aucun rapport avec le satanisme.

Cependant, on sait maintenant qu'Adolfo de Jesus Constanzo, le chef de la bande de trafiquants de drogue auteurs de meurtres rituels au Mexique, est issu d'une famille adepte de la religion santeria qui pratiquait des sacrifices

animaux à Miami où elle était établie, ont indiqué des voisins.

La santeria, qui selon un anthropologue, Mme Mercedes Sandoval, compte 25 000 adeptes dans le Sud de la Floride, est un culte largement clandestin mêlant des éléments du christianisme et de l'animisme africain.

Selon Mme Sandoval, cette religion compte aussi des adeptes dans les États de New York, du New Jersey et de Californie.

Constanzo, un Américain d'origine cubaine de 26 ans, a grandi au sein d'une famille qui déposait des poulets, des oies et des chèvres décapités au coins des rues et sur les seuils des maisons, ont indiqué des voisins.

Ces derniers ont affirmé que les Constanzo étaient des adeptes de la santeria et que la mère d'Adolfo de Jesus Constanzo était une sorcière.

En sacrifiant des animaux, les adeptes de la santeria souhaitent faire alliance avec les dieux de la nature et obtenir leur protection,

a expliqué Mme Sandoval. Plusieurs prêtres

Elle a indiqué avoir contacté plusieurs prêtres de ce culte dans la région de Miami. Rien n'indique qu'Adolfo de Jesus Constanzo soit devenu un prêtre de la santeria, a-t-elle dit.

Norma Brito, qui a acheté la maison des Constanzo il y a quelques années, a indiqué y avoir trouvé les restes d'un autel sur lequel avaient été déposés des bougies, de la cire et des fruits.

Mme Sandoval a cependant minimisé le rôle que la santeria a pu jouer dans les meurtres commis près de Matamoros, dans la région frontalière avec les États-Unis. Selon elle, la pratique de la santeria n'a jamais impliqué de sacrifices humains.

Adolfo de Jesus Constanzo «a peut-être été exposé à la santeria et à d'autres systèmes magiques», a estimé Mme Sandoval. Il recherchait ainsi aide et protection puis il «a développé lui-même son propre rituel», a-t-elle ajouté.

ERRATUM

Nous nous excusons auprès de notre clientèle d'avoir fait paraître la mauvaise illustration dans notre annonce parue en page 23 du Télé+ du 8 avril dernier.

MATELAS PIERRE

4968, ch. Queen Mary — 345-9677

NEW YORK

Tous les vendredis et les dimanches à partir du 16 juin.

à partir de **99\$**

VANCOUVER

A PARTIR DE

399\$

LOS ANGELES

Tous les mercredis, du 28 juin au 6 septembre

VANCOUVER
Tous les jeudis, du 29 juin au 7 septembre

NOMBRE DE PLACES LIMITE



Consultez votre agent de voyages.

SEARS VOUS INVITE
À VENIR RENCONTRER

CAROLYN WALDO

LA CHAMPIONNE OLYMPIQUE
CANADIENNE QUI A
REMPORTÉ DEUX NOUVELLES
LANCÈRE SA NOUVELLE
GAMME DE TENUES SPORT
SAMEDI LE 15 AVRIL 1989
DANS LE RAYON DES VÊTEMENTS
SPORT POUR FEMMES DES
MAGASINS SEARS
CARREFOUR LAVAL
de 11 h à 12 h
LA PLACE VERTU
de 13 h à 14 h
CARREFOUR ANGRIGNON
de 15 h à 16 h
C'EST UN RENDEZ-VOUS!

SEARS

vous en avez pour votre argent...et plus
VILLE ST-LAURENT, LA PLACE VERTU, 335-7770; LAVAL,
CARREFOUR LAVAL, 682-1200; LASALLE,
CARREFOUR ANGRIGNON, 364-7310.

INSTALLATION INCLUSE*



VOTRE SPÉCIALISTE EN RECOUVREMENT DE PLANCHER

GRAND SOLDE PAPILLON D'OR

FAMILIAL

- Choix de 8 couleurs
- Garantie de 5 ans

12⁹⁵
V.C.

MINA

- Choix de 11 couleurs
- Garantie de 5 ans

21⁹⁵
V.C.



LES TAPIS HARDING

LUSTREX

- Sans cirage
- Garantie de 5 ans

18⁹⁵
V.C.

AURORA

- Sans cirage
- Garantie de 5 ans

14⁹⁵
V.C.

mannington



Mesures à domicile sans frais**

Plusieurs autres spéciaux en magasin.

Plus de 65 spécialistes au Québec.

Il est possible que certains magasins n'offrent pas tous les produits illustrés ici. Installation professionnelle et garantie écrite par nos experts accrédités auprès des différentes instances gouvernementales.



LA COULEUR QUE VOUS CHERCHEZ.

SECTEUR MONTREAL — EST — OUEST — L'ASSOMPTION

JOLIETTE
ENTREPOT DE TAPIS JOLIETTE
380, rue Antonio-Barrette (514) 756-1804
LACHINE
TAPIS THIBEAULT CARPETS INC.
1255, rue Notre-Dame (514) 637-5513
MONTREAL
TAPIS & PRELATS ANDRÉ BENOIT INC.
1301, avenue du Mont-Royal Est (514) 526-3793
GERARD CHARRON TAPIS DECOR INC.
4715, rue Sainte-Catherine Est (514) 258-2202
TAPIS L. FILIATRAULT INC.
4435, rue Bélanger Est (514) 728-4000
TAPIS GAGNON INC.
2865, rue des Ormères (514) 351-1173
ROBERT TAPIS & PRELATS INC.
4577, boul. Saint-Laurent (514) 845-1520

PINCOURT
TAPIS PINCOURT INC.
84, rue Legault (514) 453-7947 / 453-3271
REPENTIGNY
TAPIS REPENTIGNY INC.
351, rue Notre-Dame (514) 585-4664
VALLEFIELD
TAPIS GUY LEDUC INC.
270, rue Jacques-Cartier (514) 377-2233
VERDUN
TAPIS L. & C. INC.
4741, avenue Verdun (514) 766-3521
VILLE-EMARD
J.M. VALLIÈRES INC.
6245, boul. Monk (514) 768-1124

SECTEUR MONTREAL — RIVE-NORD
LAVAL (AUTEUIL)
COUVRE-PLANCHERS RIVE-NORD INC.
5515, boul. des Laurentides (514) 628-3753

SAINT-JEROME
RENE BEDARD INC.
56, rue Legault (514) 432-3020
SAINT-SAUVEUR
TAPIS ST-SAUVEUR (1987) INC.
100, rue Guindon (514) 227-2633 / 224-7717
SAINT-AGATHE-DES-MONTS
TAPIS ROGER GAUTHIER
240, rue Principale (819) 326-3220
SAINT-THERESE
COUVRE-PLANCHER STE-THERESE INC.
152, rue Turgeon (514) 430-7660
TERREBONNE
BOUTIQUE DU COUVRE-SOL INC.
1587, chemin Gascon (514) 492-5262

SECTEUR MONTREAL — RIVE-SUD
BELOIL
COUVRE-PLANCHER BELOIL INC.
225, rue Carlier (514) 467-5249

CHAMBLY
ENTREPOT DE TAPIS CHAMBLY INC.
1975, boul. Perigny (514) 658-2455
COWANSVILLE
TAPIS COWANSVILLE INC.
Route rurale #1 (514) 253-4622
LA PRAIRIE
DECORMAT INC.
534, chemin Saint-Jean (514) 659-1843
SAINT-REMI-DE-NAPIERVILLE
J.A. LETOURNEAU & FILS INC.
195, rue Sainte-Thérèse (514) 454-2281
SOREL
GALERIE DU TAPIS INC.
34, rue Prince (514) 742-2343
VARENNES
LES TAPIS NADON & FRÈRE INC.
568, descente Sainte-Julie (514) 652-2431

* Les prix comprennent le tapis et la pose. Installation sur surfaces planes de bois seulement, avec tout achat minimum de 15 v.c. (excluant les accessoires). Frais supplémentaires pour les escaliers.

** Mesures à domicile sans frais dans un rayon de 25 km de votre spécialiste en recouvrement de plancher.

Un couple en prison pour abus sexuel sur sa fille

d'après PC
HULL

■ Reconnus coupables d'abus sexuels sur leur propre fille, un père de famille de 38 ans et son épouse de 34 ans ont été condamnés, hier, à Hull, à des peines respectives de 16 et de neuf mois de prison.

Le juge Gérard Charron, qui a rendu les deux sentences, n'a pas été tendre à l'endroit de la mère de famille, expliquant que cette dernière avait agi contre nature en ne protégeant pas sa fille contre l'abuseur, en l'occurrence le père.

« Chez les animaux, les chattes protègent leurs rejetons. Il n'y a pas un animal qui ne défende sa portée. Dans le cas qui nous intéresse ici, Madame a négligé de remplir son devoir de mère en se

rangeant du côté du mal et en collaborant avec son mari », a indiqué le juge.

S'il a estimé que la détention était nécessaire dans le cas du père de famille, le tribunal a fait de même en ce qui a trait à la mère, malgré la suggestion de l'avocat de la défense, Me Jean-Charles Desjardins, qui estimait qu'une sentence comportant des travaux communautaires était suffisante, compte-tenu de la participation plus passive de la mère.

Cette dernière, bien qu'elle ne se soit livrée à aucun attouchement sur la fillette, n'aurait rien fait pour mettre un terme aux abus sexuels dont était victime son enfant, se permettant même en quelques occasions d'aller chercher sa fille dans sa chambre à coucher afin de l'amener dans le lit de son conjoint.

De l'aveu même du couple, les

abus sexuels ont persisté de 1977 à 1981 sur une base régulière (deux à trois fois par semaine). Au début, l'enfant n'avait que cinq ans. C'est après avoir acquis, semble-t-il, de nouvelles convictions religieuses que le père de famille a de lui-même mis un terme aux abus sexuels en 1981.

Ce n'est toutefois qu'à l'âge de 14 ans que l'adolescente a fait part à une travailleuse sociale des abus sexuels dont elle était la victime de la part de son père.

A la suite de ces délits, la victime a notamment dû effectuer un séjour à l'hôpital après avoir développé des idées suicidaires.

Quant au père de famille, le rapport présentiel note qu'il éprouve peu de culpabilité à la suite de ses agissements en minimisant notamment l'impact de ses gestes sur la jeune victime.

Dominée par son époux, la

mère de famille a pour sa part expliqué à l'agent de probation qu'elle prenait la responsabilité des incidents puisqu'elle négligeait sexuellement son mari et que sa fille était consentante et semblait même éprouver un certain plaisir avec son père.

Qualifiant d'odieux les agissements du couple, le procureur de la Couronne, Gérard Larocque, s'était élevé contre la suggestion de travaux communautaires faite par la défense à l'endroit de la mère de famille. « Si madame sortait d'ici par la grande porte avec une sentence de travaux communautaires après avoir abusé sexuellement de sa fille, ce serait trop clément. Il ne suffit pas d'aller passer la vadrouille dans un CLSC pour tout faire oublier », avait indiqué la Couronne qui suggérait une année de détention dans le cas de la mère de famille et 30 mois pour le père.

Deux personnes homosexuelles peuvent former une famille

■ Un tribunal des droits de la personne a jugé, hier, qu'un homme homosexuel à qui l'employeur avait refusé un congé de deuil pour assister aux funérailles du père de son partenaire, avait été victime de discrimination.

Il a conclu que deux personnes homosexuelles peuvent former une famille.

En août 1985, M. Brian Mossop, de Toronto, a déposé une plainte auprès de la Commission canadienne des droits de la personne après que son employeur, le Secrétariat d'État, eut refusé de lui accorder un congé de deuil.

Lui donnant raison, le tribunal a ordonné au Conseil du Trésor et au Syndicat canadien des employés professionnels et techniques (SCEPT) de ne plus appliquer certaines dispositions de la convention collective de façon discriminatoire.

Le Conseil du Trésor et le syndicat devront modifier les dispositions relatives aux congés de deuil dans leur convention collective pour qu'une personne du même sexe qu'un employé soit également incluse dans les définitions de « conjoint de droit commun » et de « famille immédiate ».

Le tribunal a statué que le jour de vacances pris par M. Mossop était une journée de congé de deuil. Celui-ci recevra \$ 500 pour préjudice moral.

Pendant les 3 prochaines années (ou les 60 000 premiers kilomètres), Hyundai vous libère de tout souci d'entretien. Nous défraierons les coûts des inspections et du service normal d'entretien (pièces et main-d'oeuvre) de toute Excel ou Sonata 1989 neuve achetée après le 1^{er} avril 1989.

Quand une voiture est bien construite, son entretien ne cause pas de problèmes.

Voilà pourquoi Hyundai est en mesure d'offrir à l'acheteur de voiture neuve un avantage extraordinaire.

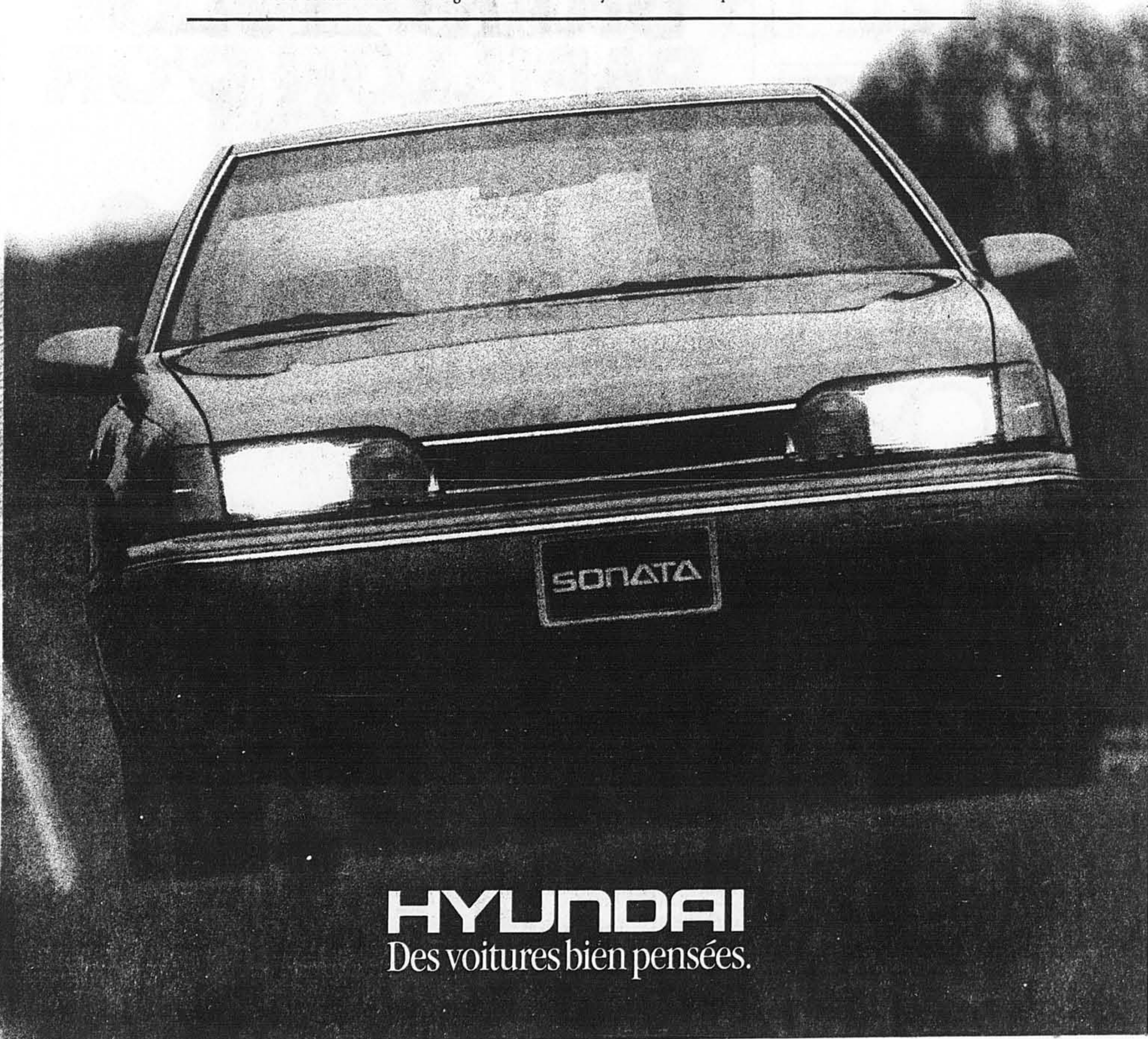
Depuis le 1^{er} avril, chaque Excel ou Sonata 1989 neuve comporte, en équipement standard, le service d'entretien gratuit pendant 3 ans ou 60 000 km, selon l'éventualité qui se présentera la première.

Pièces et main-d'oeuvre sont gratuites

pour toutes les inspections prescrites et le service normal d'entretien. Ainsi, vous n'aurez pas à payer les bougies, les changements d'huile, les filtres à huile, les balais d'essui-glace...ni même l'antigel de radiateur !

Tout ceci en **plus** de la garantie normale de Hyundai. On vous permet de réaliser des économies tout en assurant votre tranquillité d'esprit.

Hyundai prend 3 ans d'avance sur la concurrence ! Passez chez le concessionnaire Hyundai...et embarquez !



HYUNDAI
Des voitures bien pensées.

' Davantage une liste d'épicerie qu'une politique de la santé

La CSN est déçue des orientations proposées par la ministre Lavoie-Roux

GEORGES LAMON

■ La Confédération des syndicats nationaux (CSN) ne cache pas sa grande déception à l'égard des orientations en matière de santé et de services sociaux, annoncées par la ministre Thérèse Lavoie-Roux, lundi. La CSN va même jusqu'à considérer cette politique comme un « rendez-vous manqué ».

On reconnaît cependant certains points positifs relatifs à la décentralisation, aux médecines douces et au rôle accru accordé aux CLSC, même si on ne leur en donne pas les moyens. Ainsi s'inquiètent-on de l'absence de ressources supplémentaires pour réaliser ces changements.

Hier en conférence de presse,

Mme Céline Lamontagne, troisième vice-présidente de la CSN, a déclaré qu'elle voyait dans ces nouvelles orientations gouvernementales, « bien plus une liste d'épicerie qu'une politique de la santé et des services sociaux ».

De son côté, Mme Catherine Loumède, présidente de la Fédération des affaires sociales (FAS), qui regroupe 100 000 adhérents, a dénoncé l'incohérence entre la position politique du ministère et celle maintenue à la table de négociations. Ainsi elle soutient qu'actuellement aux tables de négociations, on ne fait absolument aucune allusion au recyclage du personnel, les infirmières mises à part.

« On ne tient absolument pas compte du reste du personnel

dans les ressources, a noté Mme Loumède. Dans les négociations, les associations patronales tiennent à maintenir leurs droits de gérance; ils ne veulent pas de syndicat. Je suis très pessimiste quant aux résultats concrets à court, moyen et long terme. »

Quant à M. Jacques Guénette, président de la Fédération des professionnels, salariés et cadres du Québec (FPPSCQ), il estime que la ministre Lavoie-Roux, tout en favorisant la prévention, ne s'attaque pas aux « véritables autres problèmes, comme l'environnement social ».

Par ailleurs, la Fédération des infirmières et infirmiers du Québec se dit en principe satisfaite de ces orientations. La présidente de la fédération, Mme Diane Laval-

lée, reproche cependant au ministère de « trop gérer les hôpitaux avec des infirmières à temps partiel ». Actuellement, 60 p. cent

des infirmières du secteur hospitalier travaillent à temps partiel et 40 p. cent occupent des postes permanents. « Il est paradoxal

que la ministre parle de renverser cette tendance mais qu'en négociation, le gouvernement ne favorise aucunement les postes permanents », a précisé Mme Laval-

MONTREAL
RIO-BUENOS AIRES

TOUS LES SAMEDIS À 4:50pm



AUSSI TOUS LES VENDREDIS
TORONTO-BUENOS AIRES À 3:45 PM

AEROLINEAS
ARGENTINAS

POUR RENSEIGNEMENTS & RESERVATIONS
AVEC VOTRE AGENT DE VOYAGES OU
AEROLINEAS ARGENTINAS
514-282-1011 OU 1-800-361-8159

Hyundai vous offre 3 ans sans frais d'entretien!



Grande offensive de la Fondation québécoise en environnement

PIERRE GINCRAS

La Fondation québécoise en Environnement entreprend ces jours-ci une grande offensive publicitaire afin de sensibiliser le public québécois aux problèmes de la dégradation de la nature.

Dès demain, l'organisme offrira gratuitement 100 000 petites épinettes pour fins de transplantation. Dimanche, la fondation participe à une émission spéciale de télévision d'une durée de trois heures diffusée en soirée sur les ondes du réseau TVA.

Selon le président de l'organisme, l'animateur radiophonique Louis-Paul Allard, on profitera de l'occasion pour divulguer les résultats d'un sondage sur les préoccupations des Québécois en matière d'environnement. L'émission intitulée *Pour l'avenir du monde* présentera en outre des

reportages sur le recyclage des pneus et des boues usées, sur la contamination du lait maternel par les BPC chez les Inuit et sur l'agriculture biologique. Plusieurs artistes seront au nombre des participants ainsi que les premiers ministres Brian Mulroney et Robert Bourassa.

Demain, au Complexe Desjardins, la fondation tiendra une journée d'information où, notamment, on distribuera gratuitement 25 000 petites épinettes emballées individuellement. Il s'agit du début d'une campagne de promotion conjointe avec la compagnie Ultramar. Chaque automobiliste qui fera le plein se verra offrir lui aussi un petit arbre afin de le sensibiliser à l'importance de la nature.

Par ailleurs, hier à Montréal, la compagnie Steinberg et Visa Desjardins s'associaient au mouvement de M. Allard en lançant une carte de crédit spéciale dont une

partie des profits sera versée à la fondation. La carte Visa Affinité-Environnement pourrait rapporter jusqu'à \$250 000 annuellement à la fondation. Pour sa part, la compagnie Steinberg qui veut profiter de la campagne de publicité pour améliorer son image compte faire la promotion de la nouvelle carte chez ses 17 000 employés en leur offrant de payer les frais d'adhésion.

Selon le porte-parole de Steinberg, une enquête récente menée auprès de la clientèle de cette chaîne d'alimentation indique que l'environnement préoccupe autant le public que le prix et la qualité des aliments, ce qui a amené la compagnie à simplifier dans ce domaine.

Fondée il y a deux ans et comptant aujourd'hui 6 000 membres, la Fondation québécoise en environnement se considère avant tout comme une organisation de sensibilisation et d'éducation.

Vendre le Québec aux Québécois

Une campagne publicitaire de \$3,5 millions

FRANÇOIS VÉZINA

Parce que les Québécois visitent de moins en moins le Québec pendant leurs vacances, le ministère du Tourisme lancera une vaste campagne publicitaire, plus agressive, au coût de \$3,5 millions. Une bonne part des coûts (plus de \$2 millions) seront assumés par l'entreprise privée.

C'est la première campagne publicitaire d'envergure à s'adresser spécifiquement aux Québécois depuis trois ans.

En 1980, les Québécois dépensaient 41 p. cent de leur budget touristique au Québec. Six ans plus tard, cette proportion avait chuté à 35 p. cent.

«Une concurrence internationale plus vive, une conjoncture économique favorisant les voyages à l'étranger et une certaine timidité des campagnes publicitaires

au Québec ont nui à notre industrie touristique», a expliqué le ministre du Tourisme, M. Michel Gratton.

«Le Québécois moyen croit qu'il a tout vu parce qu'il a déjà passé ses vacances en Gaspésie à l'âge de six ans. Il a une perception négative des vacances au Québec. Pour lui, des vacances passées ici, ce ne sont pas de vraies vacances», a mentionné le maître d'œuvre de la campagne, M. Claude Boulay.

L'offensive publicitaire aborde cinq thèmes majeurs: les grandes villes, les circuits, les séjours, l'aventure, la chasse et la pêche.

Les concepteurs se sont inspirés d'une étude sur l'évolution de la société québécoise pour axer leur campagne. Cette étude mentionnait entre autres que les Québécois répartissent leur période de repos tout au long de l'année, qu'ils veulent demeurer actifs

pendant leurs vacances et que leurs goûts se raffinent.

«Il faut rappeler aux Québécois que nous avons de plus en plus d'infrastructures d'accueil s'améliorent d'année en année», a affirmé le ministre. Il a cité en exemple les nombreux festivals qui se déroulent au Québec pendant la période estivale.

Les annonces publicitaires ont été tournées à l'aide de techniques nouvelles faisant appel à l'infographie. Les producteurs comptent même les présenter au Festival des films publicitaires de Cannes. Les Québécois pourront commencer à les voir et à les entendre dès la semaine prochaine.

Le ministère du Tourisme lançait en mars dernier sa campagne de promotion touristique en Ontario et sur la Côte-Est des États-Unis.

JOURS SEARS

PRENNENT FIN DEMAIN



VOUS POURRIEZ GAGNER UN SEJOUR-VACANCES POUR 4, AU PLUS RÉCENT PARC THÉMATIQUE DE WALT DISNEY WORLD® A ORLANDO, FLORIDE. VOUS AVEZ AUSSI LA CHANCE DE GAGNER D'AUTRES PRIX DISNEY! PLUS DE DÉTAILS AUX MAGASINS SEARS.

Concours prend fin le 29 avril 1989. Aucune obligation d'achat. © The Walt Disney Company, 1989

FAUTEUIL 5 POSITIONS EN RÉSINE

54⁹⁹

Ch. Sears ord. 59,99\$

Rabais 5\$. Fauteuil en résine garanti 5 ans*... idéal pour se prélasser au soleil! No 98816.

*Détails de la garantie en magasin.

ÉLÉGANTS BAGAGES FIORI

RABAIS 50%

Bagages en nylon léger, disponibles en noir seulement. Nos 51081/2.

Petite valise. Ord. 70\$.

Ch. 34,99\$

Sac à vêtements. Ord. 100\$.

Ch. 49,99\$

Les prix ord. mentionnés sont des prix Sears

LEVI'S ÉTIQUETTE BRUNE AVEC IMPERFECTIONS

29⁹⁹

Ch.

Exclusifs à Sears, ces jeans en denim décoloré pour hommes sont disponibles en tailles 28-38.

Légères imperfections n'affectant en rien l'usage.

ROBES DE CHAMBRE POUR FEMMES

18⁴⁹

Ch. Sears ord. 28\$

Rabais 1/3 sur modèle ample ou enveloppant en polyester. Choix d'imprimés. Tailles P, M, G.

MOBILIER DE SALLE À MANGER 5 PIÈCES

1499⁹⁹

Ch.

Sears ord. 1999\$

Rabais 500\$. Mobilier de style colonial comprenant une table et 4 chaises. Magnifique fini cerisier. No 23306.

Fauteuil, vaisselier 2 pièces auto en solde

ENS. DE MATELAS SEARS-O-PEDIC

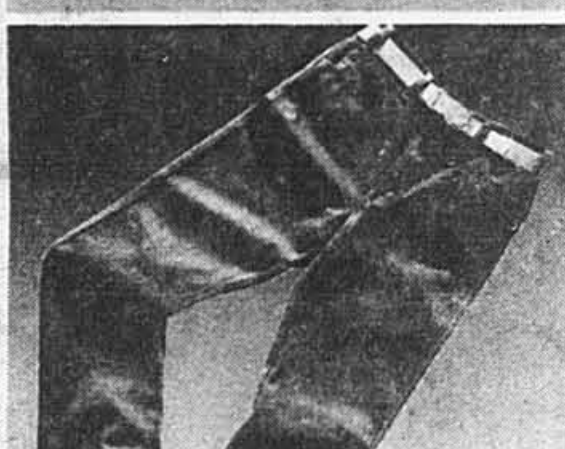
RABAIS 50%

Au choix, matelas en mousse ou à ressorts. Pour lits 1 place, 2 places, grand 2 places et très grand 2 places. Détails de la garantie en magasin. Nos 71380/71610/71900/76750.

Sears ord. 679,96\$-1949,96\$.

Ch. 339,98\$-974,98\$

MAGASINAGE EN PERSONNE



HÂTEZ-VOUS D'EN PROFITEZ!

ENSEMBLE DE DIVAN-LIT EN FER

359⁹⁹

Ch.

Sears ord. 409,98\$

Rabais 50\$. Ensemble comprenant divan-lit compact et matelas 39" à ressorts. Profitez-en! No 78057.

DÉSHUMIDIFICATEUR KENMORE

274⁹⁹

Ch.

Sears ord. 304,99\$

Rabais 30\$. Déshumidificateur 24 chopines E.U. (11.4 L) avec contrôle automatique de trop-plein d'eau. No 25924.

MOBILIER DE CUISINE 5 PIÈCES

699⁹⁹

Ch.

Sears ord. 749,99\$

Rabais 50\$. Mobilier comprenant table et 4 chaises. Choix de 2 finis. Nos 28050/28060.

BICYCLETTE TOUT-TERRAIN

139⁹⁹

Ch.

Sears ord. 149,99\$

Rabais 10\$. Bicyclette 10 vitesses. Cadre 16" pour filles; 18" pour garçons; 19" pour femmes et 21" pour hommes. Nos 27740/112/3.

MOBILIER DE CHAMBRE EN CHÊNE

1799⁹⁹

Ch.

Sears ord. 2099,99\$

Rabais 300\$. Mobilier 4 pièces de style traditionnel comprenant miroir, commode triple, chiffonnier et panneau de chevet 2 pl./g. 2 pl. No 60504.

Table de chevet aussi en solde

POUSSETTE-LANDAU

149⁹⁹

Ch.

Sears ord. 169,99\$

Rabais 20\$. Poussette avec intérieur réversible et guidon à hauteur réglable. No 66391.

MOBILIER DE CHAMBRE À COUCHER

1499⁹⁹

Ch.

Sears ord. 1799,99\$

Rabais 300\$. Mobilier 4 pièces de style régional français comprenant panneau de chevet pour lit 2 pl./g. 2 pl., commode triple, miroir et chiffonnier. No 62484.

Table de chevet aussi en solde

POLO À MANCHES COURTES POUR FILLETES

7⁴⁹

Ch.

Sears ord. 15\$

Rabais 50%. Polo mode à glissière devant et petit col. Disponible en rose, bleu ou menthe.

OUVRE-PORTE DE GARAGE 1/2 HP

239⁹⁹

Ch.

Sears ord. 324,98\$

Rabais 84\$. Ouvre-porte de garage Craftsman comprenant 2 émetteurs à 3 fonctions, possibilité pour 6 591 codes de sécurité. No 18606.

CHAUSSETTES HABILLÉES ARGYLE POUR HOMMES

2⁴⁹

la paire

Sears ord. 5\$

Rabais 50% sur chaussettes habillées de style classique en mélange laine et nylon confortable. Choix de 4 couleurs. Venez sans tarder!

Prix en vigueur jusqu'au 15 avril 1989, dans la limite des stocks disponibles.

SEARS

vous en avez pour votre argent...et plus

SATISFACTION OU REMBOURSEMENT

SERVICE APRÈS-VENTE ASSURÉ DANS TOUT LE CANADA

LA CARTE DE CRÉDIT NO 1 DES MAGASINS À RAYONS AU CANADA

LE MAGASIN DES MARQUES KENMORE DIEHARD, CRAFTSMAN

Les mentions 'Ord.' ou 'Était' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Heures d'ouverture: 9h30 à 17h30 du lundi au mercredi; de 9h30 à 21h le jeudi et le vendredi; de 9h à 17h le samedi. **Ville St-Laurent**, la Place Vertu, 335-7770; **Brossard**, Mail Champlain, 465-1000; **Anjou**, Galeries d'Anjou, 353-7770; **Laval**, Carrefour Laval, 682-1200; **LaSalle**, Carrefour Angrignon, 364-7310; **St-Jérôme**, Carrefour du Nord, 432-2110; **St-Jean**, Carrefour Richelieu, 349-2651; **Ste-Marthe-sur-le-Lac**, Les Promenades Deux-Montagnes, 491-5000. Copyright Canada, 1989, Sears Canada Inc.